

evolIS

RAPPORT ANNUEL
2018

SOMMAIRE

Le Comité de Direction	4
Chiffres clés	5
Entretien avec le Président et le Directeur Général	6
L'entreprise, ses activités	8
Les marchés de la carte	10
Notre engagement RSE	12

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

• Rapport de gestion sur les comptes sociaux	14
• Rapport de gestion sur les comptes consolidés	20
• Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	23
• Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels	25
• Rapport spécial des Commissaires aux comptes	27

ÉLÉMENTS COMPTABLES ET FINANCIERS

COMPTES CONSOLIDÉS

• Bilan	28
• Compte de résultat	29
• État du résultat global	29
• Tableau des flux de trésorerie	30
• Tableau de variation des capitaux propres	31
• Annexe aux comptes consolidés	32

COMPTES SOCIAUX

• Bilan	48
• Compte de résultat	50
• Annexe aux comptes sociaux	52
• Informations relatives au bilan	54
• Informations relatives au compte de résultat	57
• Tableau des résultats des cinq derniers exercices	61

LE COMITÉ DE DIRECTION



Emmanuel Picot,
Président



Cécile Belanger,
Vice-présidente



Christian Lefort,
Directeur Général



Serge Olivier,
*Directeur Recherche
et Développement*



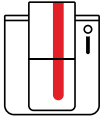
François Merienne,
Directeur Industriel



Jean-Louis Lahaye,
Directeur Financier

CHIFFRES CLÉS 2018

60 400 imprimantes produites en 2018



360 000 imprimantes en base installée

740 millions de cartes personnalisées par an avec les systèmes Evolis



N°1 mondial de l'émission décentralisée de cartes au format carte de crédit

400 distributeurs officiels



dans 140 pays



11 sites

380 collaborateurs

15 nationalités

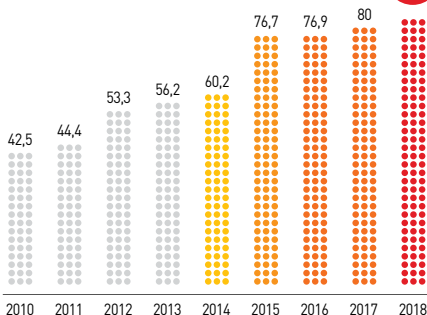
CHIFFRE D'AFFAIRES EN PROGRESSION DE 2,5 %

Le chiffre d'affaires de l'exercice ressort à 82 M€, en hausse de 2,5 % (+5,9 % à taux de change constant). Après un premier semestre marqué par des effets de change défavorables et des décalages de projets, le second semestre affiche une croissance à deux chiffres de 11,7 %.

L'activité Réseaux, qui représente 66 % du chiffre d'affaires en 2018, s'établit à 55,8 M€. La croissance ressort à +3,7 % (+6,8 % à taux de change constant), illustrant notamment le déploiement de la solution Edikio en Europe et la croissance des ventes en Amérique du Nord et en Inde.

L'activité Projets affiche une croissance de +1,6 % (+6,3 % à taux de change constant). Le second semestre, porté par le déploiement de deux projets significatifs en Allemagne et en Inde, dégage une très solide performance, avec une progression de 26 % par rapport au second semestre 2017.

Chiffres d'affaires en M€



Chiffre d'affaires en progression de 2,5%

Marge opérationnelle de 12,9%

Trésorerie nette : 23,2 M€

RÉSULTATS 2018 : MARGE OPÉRATIONNELLE À 12,9%

La marge brute à fin 2018 s'établit à 49,1 M€, stable par rapport à l'exercice précédent. Le taux de marge brute ressort ainsi à 59,9 %, contre 61,8 % l'an passé.

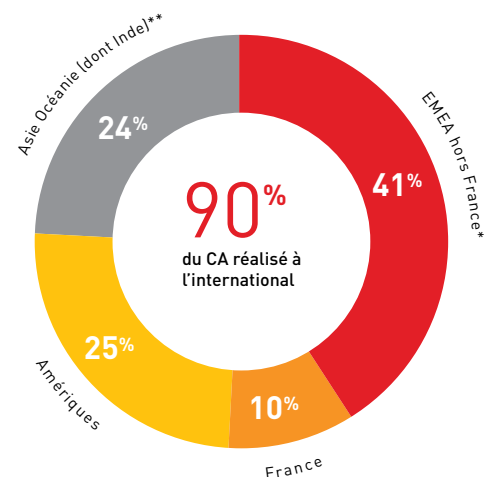
Le résultat opérationnel d'activité (reflétant la performance opérationnelle d'Evolis hors paiement en actions et hors éléments non récurrents) se maintient. Il s'élève à 11,6 M€, soit une marge opérationnelle d'activité de 14,1 %.

Après prise en compte d'une charge de paiement en actions de 1 M€ non récurrente, la marge opérationnelle courante ressort à 12,9 %.

Le résultat opérationnel intègre 1,8 M€ d'éléments non récurrents dus à un litige et deux défaillances clients. Ces éléments impactent ponctuellement la marge opérationnelle, qui ressort à 10,7 %. Avec un résultat de change positif et une charge d'impôt en baisse par rapport à 2017, le résultat s'établit à 6,1 M€, soit une marge nette de 7,4 %.

TRÉSORERIE EN HAUSSE

La trésorerie nette du groupe s'établit à 23,2 M€ fin 2018, en hausse par rapport à 2017. Cette évolution reflète le strict pilotage financier du groupe, avec une capacité d'autofinancement de 10,5 M€, une amélioration du BFR (+2,1 M€) et des investissements contenus à 3,8 M€, dont 1 M€ non récurrents liés aux travaux d'agrandissement du siège social.



*Europe, Moyen-Orient, Afrique

**Asie-Pacifique, Chine, Inde

ENTRETIEN

AVEC EMMANUEL PICOT
PRÉSIDENT



CHRISTIAN LEFORT
DIRECTEUR GÉNÉRAL

QUEL BILAN FAITES-VOUS DE L'ANNÉE 2018 ?

Christian Lefort

L'année 2018 a été contrastée en termes de performance. Après un premier semestre en retrait, l'activité a affiché une dynamique plus soutenue sur le deuxième semestre. Au premier semestre, le contexte géopolitique au Moyen-Orient ainsi qu'un taux de change euro/dollar défavorable ont impacté notre croissance.

Au deuxième semestre, les changements organisationnels initiés aux US et en Inde ont commencé à porter leurs fruits et ont contribué à la progression du chiffre d'affaires de 11,7% sur l'ensemble de l'activité.

Deux grands projets ont été gagnés au deuxième semestre : une chaîne de la grande distribution en Allemagne et un projet Kiosk en Inde.

SUR QUELLES FORCES LE GROUPE PEUT-IL S'APPUYER POUR POURSUIVRE LA DYNAMIQUE DE CROISSANCE ?

C. L.

Notre dynamique de croissance sera principalement basée sur deux axes :

Le premier est de poursuivre la dynamique de structuration et de renforcement de notre couverture commerciale menée en 2018, notamment sur le continent américain et en Inde. Nous focaliserons nos efforts sur les pays à plus fort potentiel. L'introduction d'un programme revendeurs en Europe et aux US soutiendra notre activité Réseaux.

Le deuxième axe sera lié au succès attendu du lancement de nos nouveaux produits et solutions, telle que Edikio Guest, ciblant le marché de l'hôtellerie.

VOUS AVEZ LANCÉ DES SOLUTIONS TOUT-EN-UN QUI SE DÉMARQUENT PAR RAPPORT À VOTRE GAMME TRADITIONNELLE D'IMPRIMANTES. QUELLE EST VOTRE STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT POUR CES PRODUITS ?

Emmanuel Picot

Nous avons lancé notre deuxième solution tout-en-un fin 2018 qui cible le marché de l'hôtellerie et pour lequel nous avons développé entièrement un nouveau logiciel. Notre objectif est de proposer davantage de solutions applicatives permettant de répondre à des nouveaux usages tout en nous appuyant à la fois sur notre réseau de distribution existant mais aussi sur de nouveaux réseaux. Nous souhaitons développer et accélérer cette stratégie de solutions applications dans les années à venir. En parallèle, nous continuons à prendre des parts sur nos marchés traditionnels. L'une des grandes priorités en 2019 sera d'être capable de commercialiser avec succès la totalité de notre gamme de produits partout dans le monde.

C. L.

Nos équipes commerciales dans chacune de nos filiales sont maintenant mobilisées pour lancer la solution Edikio Guest. Notre première étape consistait à mettre en place des projets pilotes avec des chaînes hôtelières majeures dans différents pays. En 2019, un plan d'action commerciale sera déployé dans toutes les régions du monde pour pénétrer ce marché.

“ Notre objectif est de proposer davantage de solutions applicatives permettant de répondre à des nouveaux usages ”



EVOLIS VIENT DE CRÉER UNE FILIALE AU JAPON. EXPLIQUEZ-NOUS LES PERSPECTIVES INTERNATIONALES DU GROUPE.

E. P.

Nous souhaitons renforcer nos efforts partout où nous pensons que la croissance à deux chiffres est possible sur les trois ans à venir et le Japon en fait partie. Nous avons décidé d'investir dans ce pays afin de développer les réseaux de distribution et ouvrir de nouveaux marchés à fort potentiel. D'autres pays avec une belle perspective de croissance pour nous sont notamment la Chine, l'Asie du Sud-Est ainsi que le continent américain. La plus grande partie de la croissance dans les années à venir se fera en dehors de l'Europe.

“ En 2019, quatre grands chantiers seront lancés pour nous permettre d'atteindre notre objectif de chiffre d'affaires de 100 M€ en 2021 **”**

QUELS SERONT LES CHANTIERS PRIORITAIRES DE 2019 ?

E. P.

En 2019, quatre grands chantiers seront lancés pour nous permettre d'atteindre notre objectif de chiffre d'affaires de 100 M€ en 2021:

- 1** le renforcement de notre positionnement de leader sur nos marchés traditionnels,
- 2** le développement de certaines zones géographiques qui sont vecteurs de croissance afin de gagner des parts de marchés pour l'ensemble de nos produits et solutions,
- 3** le développement de nouveaux usages avec des nouvelles solutions en s'appuyant sur notre réseau de distribution traditionnel mais également sur de nouveaux canaux de distribution,
- 4** l'accompagnement de cette stratégie produits et géographiques par des chantiers organisationnels mis en place à la fois au siège et dans les filiales. Ces chantiers sont le résultat d'une analyse service par service menée en 2018 et qui continuera en 2019. Concrètement ils se traduisent par des réorganisations de certains services, des plans de formation et du coaching individuel. De plus, nous allons créer une académie Evolis pour faire monter en puissance nos collaborateurs, mais aussi tous les acteurs de nos chaînes de distribution.

L'ENTREPRISE, SES ACTIVITÉS

En 2000, cinq professionnels, tous issus du monde de la carte, créent l'entreprise Evolis.

Le groupe conçoit, fabrique et commercialise une gamme complète de solutions d'impression et de personnalisation de cartes au format carte de crédit en vue de l'identification des personnes et des biens.

Présent sur tous les continents, Evolis est désormais le leader mondial sur le marché des solutions d'émission décentralisée de cartes au format carte de crédit.

Au travers de la réalisation de nombreux projets, de petite à grande envergure, dans diverses régions du globe et pour des marchés très variés, les systèmes d'impression et le savoir-faire d'Evolis sont largement reconnus par de nombreuses entreprises et organisations.

Leader mondial
des solutions de
personnalisation de cartes
en mode décentralisé



NOTRE MISSION



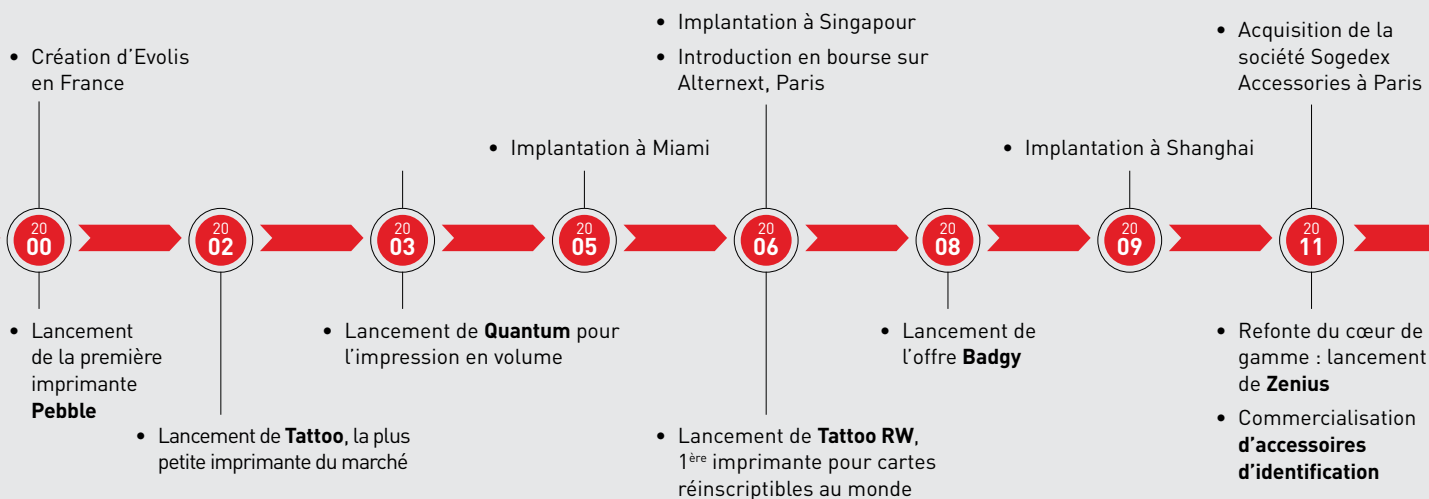
Identifier et protéger les personnes et les biens en offrant à nos clients, qu'il s'agisse d'entreprises, d'administrations ou d'associations, des systèmes de personnalisation de cartes adaptés à leurs besoins.

NOTRE STRATÉGIE



- **Être au plus proche de nos clients** pour comprendre et anticiper leurs besoins et y répondre de la meilleure façon possible.
- **Offrir un savoir-faire sur mesure** et satisfaire toutes les demandes de nos clients en garantissant une flexibilité maximale
- **Proposer le meilleur rapport** qualité et performance / prix du marché.

VERS UN GROUPE MONDIAL



LES PRODUITS ET SERVICES

Evolis conçoit et commercialise des produits et des solutions pour l'identification des personnes et des biens.

IMPRIMANTES À CARTES

Elles se distinguent par leur rapidité (plus de 225 cartes/heure en couleur et 1000 cartes/heure en monochrome), leur qualité d'impression, leur simplicité d'utilisation et d'intégration et leur flexibilité.

SOLUTIONS MÉTIERS

Ces solutions dédiées sont capables de répondre à des problématiques marché spécifiques. Les solutions Edikio Price Tag permettent d'émettre des étiquettes de prix au format carte de crédit. Les nouvelles solutions Edikio Guest sont dédiées à l'étiquetage des buffets et à la création de tous types de badges et cartes utilisés dans l'hôtellerie.

SERVICES

Evolis a développé un large éventail de services pour accompagner au quotidien ses clients : gestion de projets, formations, hotline téléphonique et interventions sur site.

LOGICIELS

Evolis intègre dans son offre des logiciels intuitifs pour la création et la personnalisation de cartes, des plus simples aux plus élaborées.

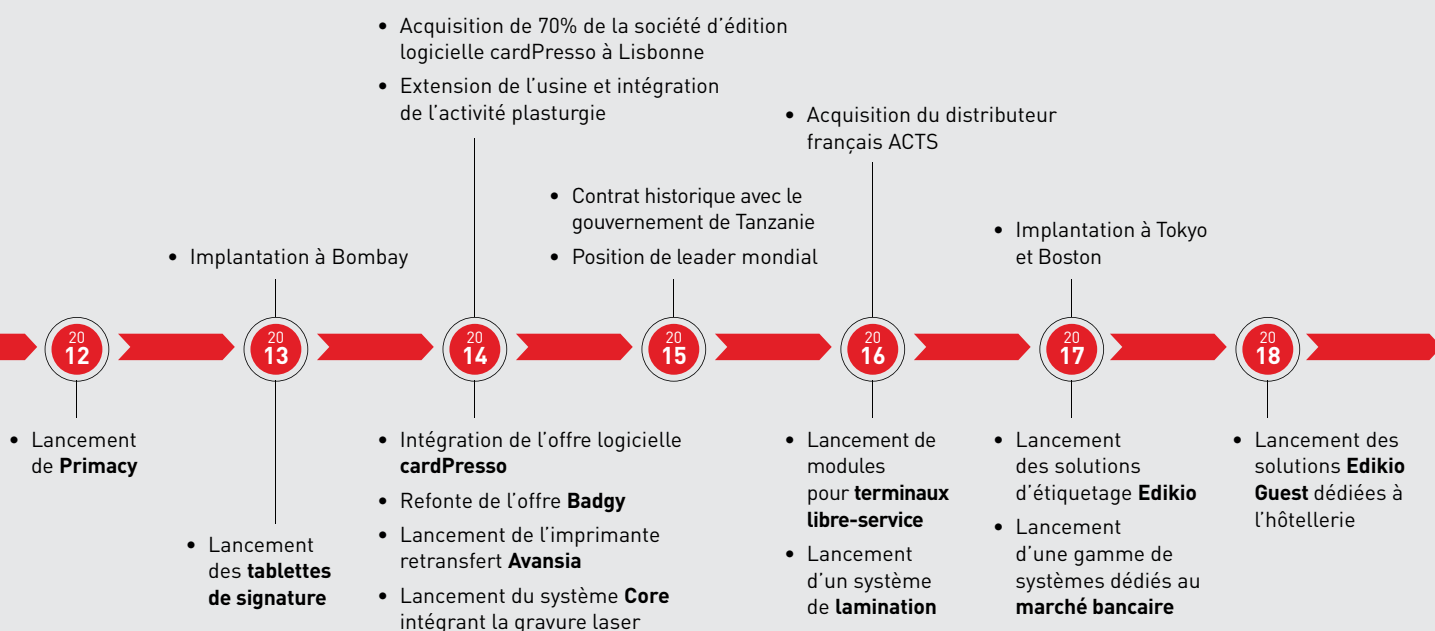
TABLETTES DE SIGNATURE

Elles permettent la capture de signatures de manière électronique et sécurisée en vue de valider tous types de documents et de faciliter leur gestion.



CONSOMMABLES

Afin d'assurer une qualité d'impression optimale, Evolis propose une gamme complète de consommables : rubans couleurs et monochromes, hologrammes, patches, vernis, cartes, etc.



LES MARCHÉS DE LA CARTE

Les cartes d'identification sur support plastique remplissent de nombreuses fonctions. Evolis s'appuie sur sa présence sur tous les continents pour adresser et développer l'ensemble des marchés potentiels de la carte au format carte de crédit.



ENTREPRISES

- Badges d'employé
- Badges de contrôle d'accès
- Badges visiteur
- Badges événementiels
- Cartes de visite



COMMERCE

- Étiquettes de prix
- Cartes cadeau
- Cartes de fidélité
- Badges d'employé



LOISIRS & SPORT

- Cartes de membre
- Pass annuels
- Cartes prépayées
- Badges d'employé



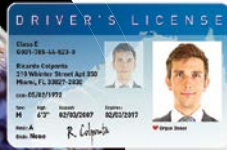
SANTÉ

- Badges d'employé
- Badges de contrôle d'accès
- Badges d'identification des patients
- Cartes d'allergies



HÔTELLERIE

- Étiquettes de buffet
- Badges d'employés
- Cartes d'évènements
- Cartes d'accès aux services



GOUVERNEMENTS

- Cartes nationales d'identité
- Cartes de résident
- Cartes d'électeur
- Cartes de santé
- Permis de conduire

BANCAIRE

- Cartes de paiement
- Badges d'employé



TRANSPORT

- Titres de transport
- Badges d'employé

ÉDUCATION

- Cartes d'étudiant
- Badges de personnel et enseignant

NOTRE ENGAGEMENT RSE

POLITIQUE SOCIALE ET QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

Evolis place le collaborateur au centre de la réussite de l'entreprise, allant de la création d'espaces de détente aux groupes de travail collaboratif.

- Formations et plans de carrière
- Intervention d'un ergonomiste sur les postes de travail en production
- Espaces de pause
- La promotion du sport au sein et en dehors de l'entreprise
- Conciergerie
- Une maison d'assistantes maternelles pour les enfants du personnel Evolis



En 2018, Evolis a reçu le Trophée Harmonie Mutuelle 1001 Vies dans la catégorie « Bien-être / santé » pour les entreprises de plus de 50 salariés.

SOLIDARITÉ

Evolis soutient de nombreux projets dans les domaines de l'éducation, du travail, de la santé et de la culture. En 2018, des collaborateurs bénévoles ont organisé une action caritative par mois. Evolis s'est associé à cette initiative en reversant des fonds aux associations choisies par les collaborateurs d'Evolis.

- Aide financière à des associations caritatives en France et à l'étranger
- Mécénat médical avec le CHU d'Angers
- Sponsoring et mécénat culturel
- Parrainage de start-up



Coupe du monde de football 2018 (10€ reversé à l'association Anjou Muco pour chaque collaborateur habillé en bleu/blanc/rouge)

Evolis est membre de Mécène et Loire, première fondation française regroupant des PME et TPE et soutenant plus de 100 projets artistiques, culturels et patrimoniaux.



UNE DÉMARCHE ENVIRONNEMENTALE

Evolis prend en compte les aspects environnementaux à tous les niveaux de l'entreprise. Objectif : réduire au maximum notre empreinte carbone.

- Eco-conception des produits
- 72 % des déchets revalorisés
- Recyclage des déchets d'équipements électriques et électroniques
- Promotion des modes de transport vert



2018

Éléments financiers



Participation à l'acquisition d'un séquenceur ADN pour le CHU d'Angers



RAPPORT DE GESTION SUR LES COMPTES SOCIAUX DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

Chers actionnaires,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Mixte Ordinaire Annuelle et Extraordinaire pour vous rendre compte de l'activité de la société EVOLIS ci-dessus désignée (la « Société ») durant l'exercice clos le 31 décembre 2018, et pour soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

Vos Commissaires aux comptes vous donneront dans leur rapport, toutes les informations relatives à la régularité des comptes annuels qui vous sont présentés.

De notre côté, nous sommes à votre disposition pour vous donner toutes précisions et tous renseignements complémentaires qui pourraient vous paraître opportuns.

Au présent rapport est annexé, conformément à l'article R. 225-102 du Code de commerce, un tableau faisant apparaître les résultats financiers de la Société au cours des cinq derniers exercices.

Les différentes informations telles que prévues par la réglementation sont reprises successivement ci-après.

1 SITUATION ET ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Activité de la société

Au titre de l'exercice social clos le 31 décembre 2018, le chiffre d'affaires est en augmentation par rapport à l'exercice précédent et s'établit à 66.667.965. € contre 65.620.716 € pour 2017.

Le résultat financier s'établit à 576.750 € contre (421.802) € en 2017.

L'exercice social se solde par un bénéfice de 6.587.220 euros contre 7.660.593 euros au titre de l'exercice précédent.

Progrès réalisés et difficultés rencontrées

Le chiffre d'affaires progresse d'environ 1.6 %.

Une provision pour créance douteuse de 752 K€ a été comptabilisée sur l'exercice.

Le résultat d'exploitation est en baisse d'environ 13,7 % s'élevant à 8.984.412 € contre 10.413.696 € pour l'exercice précédent.

Au cours de l'exercice 2018, le capital social a été augmenté de 4.400 euros par décisions du Conseil d'Administration en date des 4 juin 2018 et 19 novembre 2018, résultant de l'attribution gratuite définitive de 55.000 actions nouvelles aux salariés dans le cadre du plan d'attribution d'actions gratuites arrêté par le Conseil d'Administration du 1er juin 2017 statuant sur autorisation de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 4 mai 2017.

Évolutions prévisibles et perspectives d'avenir

Le groupe poursuit ses efforts commerciaux sur toutes les zones et enregistre en 2019 le lancement de la gamme Edikio Guest destinée à l'hôtellerie.

Événements importants survenus entre la date de clôture du dernier exercice écoulé et la date d'établissement du présent rapport

Par décision du Conseil d'Administration en date du 2 février 2019 statuant sur autorisation de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 4 mai 2017, il a été constaté une augmentation de capital d'un montant de 120 €, prélevée sur les réserves indisponibles de la Société, résultant de l'attribution gratuite définitive de 1.500 actions nouvelles à un salarié, conformément aux dispositions de l'article L. 225-197-1 du code de commerce.

Dans le cadre de son développement à l'international, le Groupe a ouvert une nouvelle filiale à Tokyo au Japon en janvier 2019.

Activités en matière de recherche et développement

La Société a engagé au cours de l'exercice 2018 une somme de 1.102 K€ (contre 1.215 K€ pour l'exercice précédent) au titre de ses activités en matière de recherche et de développement portant sur la mise au point de nouveaux systèmes ou modules d'impression.

Délais de paiement des fournisseurs et clients

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article D. 441-4 du Code de Commerce, vous trouverez ci-après le tableau relatif aux factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice :

Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu (tableau prévu au I de l'article D. 441-4)

	Article D. 441 I.-1° : Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D. 441 I.-2° : Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 Jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 Jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées	10					38	58					279
Montant total des factures concernées (TTC)	24 911 €	148 287 €	7 325 €	0 €	0 €	155 613 €	179 524 €	660 088 €	261 255 €	6 845 €	16 662 €	944 850 €
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice (TTC)	0,06%	0,34%	0,02%	0,00%	0,00%	0,36%						
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice (TTC)							0,27%	0,97%	0,39%	0,01%	0,03%	1,39%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre des factures exclues												37
Montant total des factures exclues (TTC)												755 308,00 €
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal – article L. 441-6 ou article L.443-1 du code de commerce)												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels : cela varie selon les conditions générales de vente de nos fournisseurs						Délais contractuels : cela varie selon les conditions générales accordés à nos clients					

Il est précisé qu'aucune décision d'injonction ou de sanction pour pratique anticoncurrentielle n'a été prononcée par l'Autorité de la Concurrence à l'encontre de la Société.

Analyse objective et exhaustive de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de l'ensemble des sociétés

L'ensemble de ces éléments est repris dans le rapport de gestion sur les comptes consolidés.

Description des principaux risques et incertitudes auxquels les sociétés comprises dans la consolidation sont confrontées

L'ensemble de ces éléments est repris dans le rapport de gestion sur les comptes consolidés.

Indications sur l'utilisation des instruments financiers par la Société

La Société a procédé à une revue des risques qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière ou ses résultats et considère qu'il n'y a pas d'autres risques significatifs hormis ceux présentés dans le rapport relatif aux comptes consolidés.

Mention des succursales existantes

Conformément aux dispositions de l'article L. 232-1 II du Code de commerce, je vous indique que la Société ne détient aucune succursale.

2 PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS

Établissement des comptes annuels et changement de méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes annuels

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018 que je sou mets à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Toutes précisions et justifications figurent à l'annexe des comptes annuels.

Résultats économiques et financiers

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018, la Société a réalisé un chiffre d'affaires de 66.667.965 € contre un chiffre d'affaires de 65.620.716 € au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017, soit une augmentation de l'ordre de 1,60 %.

Le montant des produits d'exploitation s'élevant à 68.659.441 €, et les charges d'exploitation à 59.675.030 €, le résultat d'exploitation ressort bénéficiaire à hauteur de 8.984.412 €.

Les produits financiers s'élevant à 1.998.192 €, et les charges financières à 1.421.442 €, le résultat financier ressort bénéficiaire à hauteur de 576.750 €.

Le résultat courant avant impôt de l'exercice fait ressortir un bénéfice de 9.561.162 €.

Le montant des produits exceptionnels s'élève quant à lui à 141.212 € et les charges exceptionnelles à 152.582 €. Le résultat exceptionnel ressort quant à lui déficitaire à hauteur de (11.370) €.

Le montant de l'impôt sur les sociétés au titre de l'exercice s'élève à 2.429.147 €, et la participation des salariés à 533.425 €.

Compte-tenu de ces éléments, le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2018 se solde par un bénéfice de 6.587.220 € (contre un bénéfice de 7.660.593 € au titre de l'exercice précédent).

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, nous vous indiquons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge une somme de 78 204 € au titre de dépenses non déductibles fiscalement, pouvant représenter un impôt de 26 433 €.

Affectation du résultat

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice, soit la somme de 6.587.220 euros, augmentée du report à nouveau positif s'élevant à 7.169 euros de la façon suivante :

Origine :

- résultat bénéficiaire de l'exercice : 6.587.220 euros ;
- report à nouveau : 7.169 euros.

Total : 6.594.389 euros

Affectation :

- au poste « Réserve légale », la somme de 440 euros ;
- à titre de dividendes, la somme de 4.437.527 euros, soit un dividende de 0.85 euro par action. Ce dividende pourrait être mis en paiement au plus tard le 31 mai 2019 ; Ce montant de dividende par action est susceptible d'être adapté en fonction du nombre d'actions émises par la société au jour de la décision de distribution ;
- au poste « Autres réserves » le solde, soit la somme de 2.156.422 euros.

Total : 6.594.389 euros

Nous vous précisons que, depuis le 1^{er} janvier 2018, les revenus de capitaux mobiliers distribués aux associés personnes physiques domiciliées en France par les sociétés passibles de l'impôt sur les sociétés sont soumis au prélèvement forfaitaire unique de 30%, comprenant 17,2% de prélèvements sociaux et 12,8% de prélèvement forfaitaire.

Conformément aux dispositions de l'article 117 quater du Code général des impôts, une demande de dispense du prélèvement forfaitaire de 12,8% conforme aux dispositions de l'article 242 quater du Code général des impôts peut toutefois être formulée auprès de la société avant le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement par les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50.000 euros (contribuable célibataire, divorcé ou veuf) ou à 75.000 euros (contribuable soumis à imposition commune).

Par ailleurs, sur option expresse et irrévocable du contribuable lors du dépôt de sa déclaration de revenus, les revenus des particuliers peuvent être soumis au barème progressif de l'impôt sur le revenu. Je vous précise qu'il convient toutefois de noter que l'option est globale et porte sur l'ensemble des revenus, gains nets, profits et créances entrant dans le champ d'application du prélèvement forfaitaire unique. En cas d'option, et uniquement dans ce cadre, les dividendes pourraient bénéficier d'un abattement de 40 % de leur montant brut perçu.

Rappel des dividendes distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons les distributions de dividendes au titre des trois précédents exercices :

Exercice social clos	Montant total des dividendes distribués en euros	Montant du dividende par action en euros	Montant des revenus distribués éligibles et non éligibles à l'abattement
31/12/2017	5.164.120	1	Eligibles en totalité pour les personnes physiques
31/12/2016	6.196.944	1,20	Eligibles en totalité pour les personnes physiques
31/12/2015	6.713.356	1,30	Eligibles en totalité pour les personnes physiques

3 PRISES DE PARTICIPATION – CAPITAL SOCIAL

Prise de participation au cours de l'exercice écoulé

Au cours de l'exercice, notre Société n'a acquis aucune participation nouvelle au sein d'une société ayant son siège en France.

Activité dans les filiales et les sociétés contrôlées

EVOLIS INC.

- Niveau de participation détenu : 100 % du capital
- Activité principale : commercialisation d'imprimantes pour cartes plastiques

EXERCICE CLOS	2018	2017
Chiffre d'affaires	20.064.369 €	19.230.639 €
Résultat courant avant impôt	164.542 €	1.160.248 €
Résultat net comptable	120.609 €	680.702 €
Montant des capitaux propres	5.165.378 €	5.026.599 €
Effectif moyen	24	17

EVOLIS ASIA PTE LTD

- Niveau de participation détenu : 100 % du capital
- Activité principale : commercialisation d'imprimantes pour cartes plastiques

EXERCICE CLOS	2018	2017
Chiffre d'affaires	13.065.653 €	12.400.211 €
Résultat courant avant impôt	56.543 €	175.950 €
Résultat net comptable	37.809 €	158.331 €
Montant des capitaux propres	681.397 €	695.004 €
Effectif moyen	10	10

SOGEDEX ACCESSORIES

- Niveau de participation détenu : 100 % du capital et des droits de vote
- Activité principale : création, commercialisation et distribution d'accessoires et de fournitures d'identification

EXERCICE CLOS	2018	2017
Chiffre d'affaires	3.539.836 €	3.868.238 €
Résultat courant avant impôt	578.002 €	753.368 €
Résultat net comptable	416.740 €	499.794 €
Montant des capitaux propres	1.808.497 €	1.439.334 €
Effectif moyen	13	11

EVOLIS CHINA

- Niveau de participation détenu : 100 % du capital
- Activité principale : commercialisation et distribution d'imprimantes et de consommables

EXERCICE CLOS	2018	2017
Chiffre d'affaires	807.594 €	600.146 €
Résultat courant avant impôt	23.820 €	4.077 €
Résultat net comptable	17.596 €	241 €
Montant des capitaux propres	15.124 €	76.145 €
Effectif moyen	7	5

EVOLIS INDIA

- Niveau de participation détenu : 100 % du capital
- Activité principale : commercialisation et distribution d'imprimantes et de consommables

EXERCICE CLOS	2018	2017
Chiffre d'affaires	6.497.119 €	6.787.309 €
Résultat courant avant impôt	531.512 €	501.948 €
Résultat net comptable	323.969 €	256.509 €
Montant des capitaux propres	2.513.759 €	2.398.893 €
Effectif moyen	49	61

CARDPRESSO

- Niveau de participation détenu : 84 % du capital
- Activité principale : développement de logiciels d'impression de cartes

EXERCICE CLOS	2018	2017
Chiffre d'affaires	1.415.190 €	1.301.271 €
Résultat courant avant impôt	327.126 €	282.942 €
Résultat net comptable	310.611 €	268.141 €
Montant des capitaux propres	761.801 €	606.191 €
Effectif moyen	18	11

CARDPRESSO INC.

- Niveau de participation détenu : 84 % du capital (indirectement)
- Activité principale : commercialisation d'imprimantes pour cartes plastiques

EXERCICE CLOS	2018	2017
Chiffre d'affaires	205.598 €	178.752 €
Résultat courant avant impôt	19.350 €	12.882 €
Résultat net comptable	14.230 €	10.894 €
Montant des capitaux propres	34.139 €	26.903 €
Effectif moyen	0	0

ACTS DISTRIBUTION

- Niveau de participation détenu : 100 % du capital
- Activité principale : commercialisation de matériel informatique, de consommables et de toute solution de gestion et de traitement de l'information.

EXERCICE CLOS	2018	2017
Chiffre d'affaires	3.858.307 €	3.532.910 €
Résultat courant avant impôt	122.782 €	166.761 €
Résultat net comptable	90.661 €	113.615 €
Montant des capitaux propres	322.647 €	381.986 €
Effectif moyen	7	6

Informations relatives au capital social

Conformément aux dispositions de l'article L. 233-13 du Code de commerce, nous vous indiquons que détiennent plus des trois vingtièmes du capital social ou des droits de vote de la Société :

- Monsieur Emmanuel PICOT
- Madame Cécile Belanger
- Monsieur Serge Olivier
- Monsieur Didier Godard

Opérations réalisées par les dirigeants sur leurs titres

Conformément aux articles L. 621-18-2 et R. 621-43-1 du Code monétaire et financier, nous vous informons que les membres du Conseil d'Administration n'ont cédé ni acquis aucune action au cours de l'exercice 2018.

Actionnariat des salariés

Au dernier jour de l'exercice, la participation des salariés au capital s'élevait à 0.4 % du capital social.

Les actions détenues par les salariés de la Société, faisant l'objet d'une gestion collective, ou frappées d'incessibilité, représentent 0,3 % du capital social.

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-129-6 alinéa 2 du Code de commerce, l'Assemblée Générale est tenue tous les trois ans de se prononcer sur un projet de résolution tendant à réaliser une augmentation de capital effectuée dans les conditions prévues aux articles L. 3332-18 et suivants du Code du travail, si les actions détenues par le personnel de la société et des sociétés qui

lui sont liées au sens de l'article L. 225-180 du Code de commerce représentent moins de 3 % du capital social.

Dans le cadre de cette obligation, nous vous rappelons que l'Assemblée Générale Mixte s'est prononcée le 17 mai 2018 sur une proposition d'augmentation de capital réservée aux salariés.

Information sur le gouvernement d'entreprise

En application des dispositions de l'ordonnance n° 2017-1162 du 12 juillet 2017 prise en application de la loi Sapin 2 et son décret d'application n° 2017-1174 du 18 juillet 2017, nous vous présentons les informations relatives au gouvernement d'entreprise.

Au présent rapport est annexé un tableau récapitulatif des délégations de compétence ou de pouvoirs en cours de validité accordées par l'Assemblée Générale au Conseil d'Administration aux fins d'augmentation du capital social immédiatement ou à terme.

Conventions conclues par un dirigeant ou un actionnaire significatif de la Société avec une filiale

En application des dispositions légales, nous vous indiquons les conventions intervenues, directement ou par personne interposée, entre :

- d'une part, le directeur général, l'un des directeurs généraux délégués, l'un des administrateurs ou l'un des actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10% de la Société ;
- et d'autre part, les filiales dont la Société possède directement ou indirectement, plus de la moitié du capital.

À l'exclusion des conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales.

Aucune convention entre un dirigeant ou un actionnaire significatif de la Société n'a été conclue avec une filiale au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Liste des mandats des dirigeants sociaux

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce, vous trouverez ci-dessous la liste des mandats exercés par vos dirigeants sociaux dans toutes sociétés :

Dirigeants sociaux	Mandats exercés
Monsieur Emmanuel PICOT	<ul style="list-style-type: none">• Président Directeur Général d'Evolis SA• Président de la Société Evolis Inc.• Administrateur de la Société Evolis Inc• Director de la société Evolis Asia• Co-gérant de la société Sogedex Accessories• Director, Member of the Board Evolis India• Administrateur de la Société Bodet• Legal representative, Member of the Board de la société Evolis China• Co-gérant de la société cardPresso• Président de la société cardPresso Inc• Co-gérant de la société ACTS DISTRIBUTION• Representative Director Evolis Japan

Dirigeants sociaux	Mandats exercés
Madame Cécile BELANGER	<ul style="list-style-type: none"> • Directeur Général Délégué d'Evolis SA • Administrateur de la Société Evolis SA • Director, Secretary of the Board de la société Evolis Inc. • Director de la société Evolis Asia • Co-gérante de la société Sogedex Accessories • Director, Member of the Board de la société Evolis India • Member of the Board de la société Evolis China • Co-gérante de la société ACTS DISTRIBUTION • Representative Director Evolis Japan
Monsieur Didier GODARD	<ul style="list-style-type: none"> • Directeur Général Délégué d'Evolis SA • Administrateur de la Société Evolis SA
Monsieur Yves LIATARD	<ul style="list-style-type: none"> • Directeur Général Délégué d'Evolis SA • Administrateur de la Société Evolis SA
Monsieur Serge OLIVIER	<ul style="list-style-type: none"> • Directeur Général Délégué d'Evolis SA • Administrateur de la Société Evolis SA • Co-gérant de la société cardPresso • Vice-Président de la société cardPresso Inc

4 CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Conventions réglementées conclues au cours d'exercices antérieurs

Nous vous rappelons que les conventions suivantes, considérées comme réglementées au titre de l'article L. 225-38 du Code de commerce avant l'Ordonnance du 31 juillet 2014, ont été conclues au titre d'exercices antérieurs et se sont poursuivies au cours de l'exercice écoulé, savoir :

AVEC LA SOCIÉTÉ EVOLIS INC. :

- Centralisation de trésorerie :
Intérêts comptabilisés en produits au titre de l'exercice : 2.483 €.
- Support du risque de change dans les relations commerciales : règlement des factures correspondant aux livraisons effectuées à Evolis Inc. acquitté en dollars.
Montant au titre de l'exercice : 15.797.298 euros (contre 15.363.805 € sur l'exercice précédent).

AVEC LA SOCIÉTÉ SOGEDEX ACCESSORIES :

- Centralisation de trésorerie :
Intérêts comptabilisés en produits au titre de l'exercice : 7.207 euros (contre 10.547 € sur l'exercice précédent).

AVEC LA SOCIÉTÉ EVOLIS ASIA :

- Support du risque de change dans les relations commerciales : règlement des factures correspondant aux livraisons effectuées à Evolis Inc. Acquitté en dollars.
Montant au titre de l'exercice : 8.407.587 euros (contre 9.864.468 € sur l'exercice précédent).
- Centralisation de trésorerie :
Intérêts comptabilisés en produits au titre de l'exercice : 16.394 euros (contre 13.260 € sur l'exercice précédent).

Ces conventions ne sont plus considérées comme réglementées conformément à l'article L 225-39 du Code de commerce depuis l'Ordonnance du 31 juillet 2014.

Conventions réglementées conclues au cours de l'exercice

Nous vous informons par ailleurs qu'aucune nouvelle convention réglementée n'a été conclue au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

5 RACHAT PAR LA SOCIÉTÉ DE SES PROPRES ACTIONS

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-211 du Code de commerce, nous vous rendons compte de l'état des rachats d'actions par notre Société.

Nous vous rappelons que l'Assemblée Générale Mixte du 17 mai 2018 a autorisé le Conseil d'administration à acquérir des actions de la Société dans la limite de 10 % du capital.

Le 20 juillet 2009, notre Société a conclu avec le CM-CIC un contrat de liquidité afin de favoriser la liquidité des titres de la société. Le tableau ci-après résume les opérations réalisées :

Contrat de liquidité :	Achats	Ventes	Total
Nombre	34 700	27 552	
Cours moyen	30.59	30.95	
Frais de négociation (en EUR)			15 000
Nombre à la clôture			8 015
Valeur au coût d'achat (en EUR)			173 099
Valeur nominale par action (EUR)			0.08
Nombre des actions utilisées			62 252
Fraction du capital			NS

Au 31 décembre 2018, notre Société détenait 13.611 actions d'autocontrôle dans un objectif de liquidité, dont 5.596 provenant du solde du rachat d'actions en lien avec le PEE.

6 PROJET DE MISE EN ŒUVRE D'UN PROGRAMME DE RACHAT PAR LA SOCIÉTÉ DE SES PROPRES ACTIONS

Nous vous proposons par ailleurs d'autoriser le Conseil d'Administration à racheter des actions de la Société, conformément à l'article L. 225-209 du Code de commerce.

Nous vous rappelons qu'à la suite de la décision de l'Assemblée Générale du 23 avril 2009, permettant à la société de mettre en œuvre un programme de rachat par la société de ses propres actions, la Société a conclu un contrat de liquidité avec le CM-CIC en juillet 2009.

La Société a acquis en conséquence au cours de l'exercice 34.700 de ses propres actions et revendu 27.552 actions pour permettre la liquidité de ses titres (hors actions achetées et vendues dans le cadre de l'opération de cession d'actions aux salariés).

Pour poursuivre un objectif de liquidité des titres et/ou d'annulation d'actions auto-détenues ou réaliser toute opération conforme à la réglementation en vigueur au jour de l'acquisition et mettre en œuvre toute pratique de marché qui viendrait à être admise par l'Autorité des Marchés Financiers, le Président expose au Conseil qu'il pourrait être opportun de proposer à nouveau aux actionnaires d'autoriser le Conseil d'Administration à acquérir un nombre d'actions représentant jusqu'à 10 % du capital de la Société.

Dans ce cadre, nous vous proposons d'autoriser le Conseil d'Administration à acquérir un nombre d'actions représentant jusqu'à 10 % du capital de la Société, soit à titre indicatif à ce jour un maximum de 522.062 actions.

L'achat de ces actions pourrait être effectué, à tout moment, dans le respect de la réglementation en vigueur à la date du rachat, et par tous moyens y compris par achat de bloc de titres, par l'exercice de tout instrument financier, produit dérivé.

Le prix maximum de rachat s'élèverait, hors frais, à 35 euros par action, soit un montant maximum de rachat compte tenu du nombre d'actions composant le capital à ce jour, égal à 18 272 170 euros.

Les actions auto détenues par la société seraient privées de leur droit de vote, du droit à dividende et en cas d'augmentation de capital social, la société ne pourrait exercer elle-même le droit de souscription attaché aux actions qu'elle détient.

La durée du programme de rachat d'actions serait de 18 mois à compter de l'Assemblée Générale Ordinaire et permettrait notamment de poursuivre le contrat de liquidité conclu avec le CM-CIC.

Nous vous demandons en conséquence d'autoriser le Conseil d'Administration à acquérir des actions de la Société, dans les limites et conditions prévues ci-dessus.

L'ensemble des conditions et modalités de ce programme de rachat sont explicitées dans les projets de résolutions sur lesquels vous serez amenés à vous prononcer.

7 PROJET DE RÉDUCTION DU CAPITAL SOCIAL PAR ANNULATION DES ACTIONS DÉTENUES DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE RACHAT PAR LA SOCIÉTÉ DE SES PROPRES ACTIONS

Nous vous proposons également de vous prononcer en faveur d'un projet de réduction du capital social par annulation des actions détenues dans le cadre du programme de rachat par la Société de ses propres actions.

Ainsi, nous vous demandons d'autoriser le Conseil d'Administration, conformément aux dispositions de l'article L. 225-209 du Code de commerce, à :

- annuler à tout moment et sans autre formalité, en une ou plusieurs fois, les actions de la Société acquises par suite de rachats réalisés dans le cadre du programme de rachat d'actions par la Société de ses propres actions autorisé par l'Assemblée Générale, dans la limite de 10 % du capital par période de vingt-quatre (24) mois, étant rappelé que ce plafond pourra le cas échéant être ajusté pour prendre en compte des opérations affectant le capital social postérieurement à l'Assemblée Générale ;
- réduire le capital à due concurrence ;
- modifier en conséquence les statuts.

Dans ce cadre, le Conseil d'administration aurait tous pouvoirs pour mettre en œuvre, dans les conditions fixées par la loi et l'Assemblée Générale, la réduction de capital par voie d'annulation des actions auto-détenues et notamment :

- arrêter le montant définitif de la réduction de capital ;
- fixer les modalités de la réduction de capital et en constater la réalisation ;
- imputer la différence entre la valeur comptable des actions annulées et leur montant nominal sur tous postes de réserves et primes disponibles ;
- effectuer toutes formalités, accomplir tous actes et, d'une manière générale, faire le nécessaire pour mettre en œuvre la présente autorisation.

Vous pourrez prendre connaissance du rapport des commissaires aux comptes qui vous donneront leur avis sur l'opération de réduction de capital.

8 EXAMEN DES MANDATS D'UN CO-COMMISSAIRE AUX COMPTES TITULAIRE ET SUPPLÉANT

Nous vous précisons que les mandats de la société GROUPE Y - BOISSEAU, co-Commissaire aux comptes titulaire et de la société GROUPE Y - Audit, co-Commissaire aux comptes suppléant viennent à expiration à l'issue de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

Nous vous proposons de statuer sur :

- le renouvellement du mandat de la société GROUPE Y - BOISSEAU, co-Commissaire aux comptes titulaire pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer en 2025 sur les comptes clos en 2024 ;
- le non-renouvellement et non-remplacement de la société GROUPE Y - Audit, co-Commissaire aux comptes suppléant, compte tenu des nouvelles dispositions de l'article L. 823-1 alinéa 2 du Code de commerce, la société Groupe Y - BOISSEAU n'étant ni une personne physique ni une société à associé unique.

J'espère que ce projet recevra votre agrément et que vous voudrez bien adopter le projet de résolution qui vous sera présenté et qui reprend les points de ce rapport.

LE PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

RAPPORT DE GESTION SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

Chers actionnaires,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Mixte Ordinaire Annuelle et Extraordinaire pour vous rendre compte de l'activité de la société Evolis durant l'exercice clos le 31 décembre 2018, et pour soumettre à votre approbation les comptes consolidés dudit exercice des sociétés du Groupe, à savoir les sociétés Evolis, Evolis Inc., Evolis Asia PTE LTD, SOGEDEX Accessories, Evolis India, Evolis China, cardPresso, cardPresso INC. et ACTS DISTRIBUTION.

Vous trouverez ci-joint les informations relatives aux comptes consolidés du Groupe.

Vos Commissaires aux comptes vous donneront dans leur rapport toutes les informations relatives à la régularité des comptes qui vous sont présentés.

De notre côté, nous sommes à votre disposition pour vous donner toutes précisions et tous renseignements complémentaires qui pourraient vous paraître opportuns.

Les différentes informations telles que prévues par la réglementation sont reprises successivement ci-après.

1 SITUATION ET ACTIVITÉ DU GROUPE AU COURS DE L'EXERCICE ÉCOULÉ

Situation de l'ensemble constitué par les sociétés comprises dans la consolidation

Sociétés	Forme sociale	Capital social	Siège social	RCS
Société mère				
EVOLIS	SA	417.529.60 €	Beaucouzé (49)	Angers 428 564 710
Filiales				
EVOLIS Inc	Corporation	10.000 USD	Fort Lauderdale (Floride USA)	N/A
EVOLIS Asia PTE LTD	Limited private company	98.457 SGD	Singapour	N/A
SOGEDEX ACCESSORIES	SARL	50.000 €	Beaucouzé (49)	Angers 538 297 938
EVOLIS INDIA	N/A	9.512.220 INR	Mumbai (Inde)	N/A
EVOLIS CHINA	N/A	610.040 RMB	Shanghai (Chine)	N/A
CARDPRESSO	N/A	5.000 €	Madère (Portugal)	N/A
ACTS DISTRIBUTION	SARL	150.000 €	Beaucouzé (49)	Angers 819 127 416
CARDPRESSO INC	INC.	10.000 USD	Fort Lauderdale (Floride USA)	N/A

Évolutions prévisibles du Groupe

Les performances de l'exercice conduisent le groupe à reporter à 2021 l'objectif de Chiffre d'Affaires à 100 M€.

Événements importants survenus entre la date de clôture de l'exercice de consolidation et la date à laquelle les comptes consolidés sont établis

Par décision du Conseil d'Administration en date du 2 février 2019 statuant sur autorisation de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 4 mai 2017, il a été constaté une augmentation de capital d'un montant de 120 €, prélevée sur les réserves indisponibles de la Société, résultant de l'attribution gratuite définitive de 1.500 actions nouvelles à un salarié, conformément aux dispositions de l'article L. 225-197-1 du code de commerce.

En janvier 2019, le groupe a créé une nouvelle filiale, Evolis Japan, dans le but d'accentuer sa pénétration du marché japonais.

Activités du Groupe en matière de recherche et développement

Les dépenses engagées en matière de recherche et développement ont été portées à l'actif pour un montant de 1.267 k€ (contre 1.335 k€ en 2017).

Ces frais concernent principalement le développement de nouveaux produits ou de nouvelles applications.

Analyse objective et exhaustive de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de l'ensemble des sociétés comprises dans la consolidation

Après un premier semestre en retrait, Evolis a délivré une croissance à deux chiffres au second semestre. Le groupe a bénéficié des premiers effets de la structuration – notamment aux Etats-Unis pour l'activité Réseaux -, du dynamisme de l'activité Projets en Europe et en Inde, et d'un contexte de change plus favorable.

Des éléments non récurrents liés à des défaillances clients et à un litige ont impacté le résultat opérationnel 2018.

CA consolidé en M€	2016	2017	2018	Variation 2017/2018
T1	17,9	19,9	18,3	-8,0%
T2	19,5	20,7	19,7	-4,8%
T3	18,8	19,0	21,9	15,3%
T4	20,7	20,4	22,1	8,3%
12 MOIS	76,9	80,0	82,0	2,5%

Description des principaux risques et incertitudes auxquels les sociétés comprises dans la consolidation sont confrontées

La société Evolis a procédé à une revue des risques qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière ou ses résultats et considère qu'il n'y a pas d'autres risques significatifs hormis ceux présentés.

RISQUES RELATIFS À LA CONCURRENCE

Depuis sa création, le Groupe développe ses activités dans un secteur concurrentiel où évoluent plusieurs concurrents.

Les sociétés du Groupe sont attentives aux évolutions du marché et aux nouveaux acteurs et conduisent en permanence une activité de veille concurrentielle.

RISQUES LIÉS AUX ÉVOLUTIONS TECHNOLOGIQUES

La société Evolis et ses filiales interviennent dans un secteur de haute technologie, marqué par l'apparition de nouveaux produits, de nouvelles applications et donc par l'apparition de nouveaux besoins. Le succès d'Evolis dépendra en partie de sa réactivité, afin de répondre, dans les meilleurs délais et dans les meilleures conditions pour ses clients, aux besoins de ceux-ci.

Afin d'anticiper ces évolutions, la société Evolis et ses filiales conduisent une démarche permanente de veille technologique.

RISQUES COMMERCIAUX

• Risques clients

Evolis réalise la quasi intégralité de son chiffre d'affaires avec des grossistes importateurs (ventes indirectes). Afin de limiter la sinistralité, Evolis a contracté au cours de cet exercice une assurance Coface qui permet de limiter le risque financier.

À l'export, lors de l'ouverture d'un nouveau compte client, le paiement se fait avant la livraison. Selon la qualité du partenariat, un délai de paiement total ou partiel peut être accordé aux clients, après étude de solvabilité effectuée par le service « credit control » d'Evolis. Dans ce cas, un montant d'encours maximum est défini par Evolis.

Lors de l'exercice 2018, les cinq et dix premiers clients représentent respectivement 19.2 % et 29.3 % du chiffre d'affaires.

• Risques fournisseurs

Une grande partie des fournisseurs accompagnent Evolis depuis sa création, ce qui a permis d'instaurer une confiance réciproque et une très bonne connaissance des besoins.

Cependant, une analyse et un suivi de ces fournisseurs sont effectués de manière récurrente afin d'appréhender leur capacité d'accompagnement au vu de la croissance du groupe et de ses exigences fortes.

De plus, certains circuits d'approvisionnement ont été doublés afin de multiplier les sources en cas de besoin, tout en optimisant les coûts.

Le marché de la technologie de l'impression est concentré et dépend exclusivement de fabricants japonais. Cette réalité s'impose à Evolis comme à ses concurrents.

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018, les cinq et dix premiers fournisseurs représentent respectivement 43.4 % et 54.8 % des achats.

Certaines pièces détachées, en majorité des composants électroniques, ont des délais d'approvisionnement pouvant aller jusqu'à 16 semaines. Aussi, des commandes cadencées sont engagées annuellement. Un stock tampon est également à disposition de la société chez des fournisseurs stratégiques.

Le délai moyen de paiement est de 54 jours.

RISQUES JURIDIQUES : RISQUES LIÉS AUX DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

La société Evolis et ses filiales peuvent être amenées, en tant que de besoin, à insérer dans leurs contrats, tant vis-à-vis de leurs clients que de leurs collaborateurs, des clauses de confidentialité et de propriété dans le but de limiter le risque de révélation d'informations relatives aux savoir-faire développés par Evolis.

Elles ne peuvent cependant avoir aucune garantie que ces accords contractuels ou que les autres précautions prises pour protéger leurs droits de propriété intellectuelle s'avèrent suffisants pour prévenir les détournements de technologies ou des créations intellectuelles utilisées, ou pour dissuader une tierce partie de mettre en place des infrastructures similaires.

Indications sur l'utilisation des instruments financiers par les sociétés du Groupe

Ces indications portent sur les objectifs et la politique de la société en matière de gestion des risques financiers, y compris sa politique concernant la couverture de chaque catégorie principale de transactions prévues. Elles portent également sur l'exposition de la société aux risques de prix, de crédit, de liquidité et de trésorerie.

La société Evolis a procédé à une revue des risques qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière ou ses résultats et considère qu'il n'y a pas d'autres risques significatifs hormis ceux présentés.

RISQUE DE CHANGE

Evolis est confronté à différents types de risques :

- le premier résulte de la conversion dans ses états financiers des comptes de ses filiales étrangères tenus en dollar ;
- le second est relatif à l'activité opérationnelle de la société. Des ventes, notamment celles effectuées par la filiale américaine, sont facturées en dollar américain.

Au titre de la période, les ventes facturées en US\$ représentent 44 M\$, soit 45 % du chiffre d'affaires consolidé.

Les approvisionnements en Grande-Bretagne ont été négociés en dollars. Ces achats couvrent partiellement les ventes effectuées en dollars.

Le groupe a des comptes bancaires en USD, JPY, SGD et INR. Le solde de ces comptes bancaires n'est pas systématiquement couvert. En fonction de l'évolution des cours de ces devises, la Société a parfois recours à des opérations de couverture.

L'ensemble de ce dispositif permet de réagir au mieux face aux fluctuations des devises mais n'exclut pas totalement un risque de change résiduel.

- Achats et ventes à terme de devises

En K€	31/12/2018		31/12/2017	
	actif	passif	actif	passif
Achat à terme de JPY (valorisation K€)	23	10	23	61
<i>Valeur nominale (K JPY)</i>	85 000		61 600	
Vente à terme en USD (valorisation K€)	185		13	
<i>Valeur nominale (K USD)</i>	19 500		6 870	
Instruments dérivés de change	0			

RISQUES DE TAUX

Le niveau d'endettement étant très faible (taux d'endettement par rapport aux fonds propres : 4.7 % en 2017 et 5.08 % en 2018), la société n'est pas exposée significativement au risque des taux d'intérêt.

Le groupe estime ne pas être confronté de manière significative au risque de taux d'intérêts sur ses placements classés en équivalents de trésorerie.

RISQUES DE LIQUIDITÉ

Le groupe estime ne pas être exposé à un risque de liquidité du fait notamment d'un endettement limité et de la trésorerie disponible au 31 décembre 2018, à savoir 25.519 K€.

Le groupe a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir.

Les passifs financiers ne sont assortis d'aucune clause particulière susceptible d'en modifier significativement les termes (cf. note 16 de l'annexe aux comptes consolidés pour la ventilation des passifs financiers par échéances).

Les financements sont réalisés auprès des banques partenaires d'Evolis.

RISQUES DE CRÉDIT

Depuis le début d'activité des sociétés du groupe, les pertes relatives à des défauts de paiement des clients ont été très réduites excepté en 2018 où le groupe a comptabilisé une perte de 516 k€ due à la défaillance d'un client américain et a enregistré une provision pour créance douteuse de 715 k€ concernant un client du Moyen Orient.

Les procédures mises en place décrites au paragraphe « risque client » et le contrat d'assurance Coface doivent permettre de limiter ces risques.

- Situation des retards de paiement :

En K€	31/12/18	31/12/17
Créances non échues et non dépréciées	11 214	11 703
Créances échues depuis moins de 60 jours et non dépréciées	3 214	2 513
Créances échues depuis plus de 60 jours et non dépréciées	739	80
Créances échues et non dépréciées	3 953	2 593
Montants brut des créances dépréciées	850	123
Pertes de valeur comptabilisées	-850	-115
Créances clients nettes des pertes de valeur	15 167	14 304

RISQUE ACTIONS

Compte-tenu de la nature de ses placements (titres de créances sous la forme de SICAV monétaires, CDN et comptes à terme), la Société n'est pas confrontée à d'autres risques actions.

Gouvernance

La société EVOLIS est gouvernée par deux organes :

- un Conseil d'Administration composé des 5 fondateurs de la Société, à savoir Madame Cécile BELANGER, Monsieur Emmanuel PICOT, Monsieur Yves LIATARD, Monsieur Serge OLIVIER et Monsieur Didier GODARD. Il se réunit en moyenne 4 fois par an ;
- un Comité de Direction groupe qui se réunit plusieurs fois par mois, composé de :
 - Monsieur Emmanuel Picot (Président Directeur Général),
 - Madame Cécile Bélanger (Vice-Présidente, Directrice Générale Déléguée),
 - Monsieur Christian Lefort (Directeur Général des Opérations)
 - Monsieur Serge Olivier (Directeur R&D),
 - Monsieur Jean-Louis Lahaye (C.F.O),
 - Monsieur François Merienne (Directeur Industriel).

2 PRÉSENTATION DES COMPTES CONSOLIDÉS ANNUELS ET DU RÉSULTAT DU GROUPE

Changements intervenus dans la présentation des comptes et les méthodes comptables

Absence de modification de périmètre

Application des normes IFRS 9 et 15 (cf voir annexe consolidation)

Résultats économiques et financiers

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018, le chiffre d'affaires consolidé du Groupe s'élève à 81.943 K€, contre 79.988 K€, soit un chiffre d'affaires en hausse (de l'ordre de 2,44 %).

Le résultat opérationnel courant ressort bénéficiaire à hauteur de 10.531 K€, contre 12.698 K€ en 2017, soit une baisse de l'ordre de 17 %.

Le résultat opérationnel ressort bénéficiaire à hauteur de 8.772 K€, contre 12.698 K€ en 2017, soit une baisse de l'ordre de 30.9 % compte tenu d'éléments non récurrent d'un montant de 1 759 k€

Le montant de l'impôt sur les sociétés au titre de l'exercice s'élève à 2.747 K€.

Les autres produits et charges financières s'élèvent à (55) K€, contre (922) K€ en 2017.

Il ressort de l'exercice 2018 que la valeur ajoutée dégagée par le Groupe est en baisse de 6.3 %.

Compte-tenu de ces éléments, le résultat net du Groupe au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018 se solde par un bénéfice de 6.135 K€ (contre un bénéfice de 8.770 K€ au titre de l'exercice précédent), soit une baisse de l'ordre de 30 %.

Le groupe ajuste son organisation afin d'être en capacité de bien appréhender les marchés de demain et de poursuivre sa croissance.

LE PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

À l'Assemblée générale de la société Evolis,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos Assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société Evolis relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

FONDEMENT DE L'OPINION

RÉFÉRENTIEL D'AUDIT

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

INDÉPENDANCE

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Frais de recherche et de développement

La note 3.6 de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives aux actifs incorporels immobilisés. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans la note de l'annexe.

Stocks

La note 3.11 de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation des stocks. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans la note de l'annexe.

Écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2018 s'établit à 9 284 k€, ont fait l'objet de tests de perte de valeur selon les modalités décrites dans les notes 3.5, 3.8 et 5 de l'annexe des comptes consolidés. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, en particulier les prévisions de flux de trésorerie établies par les directions opérationnelles de la société, à revoir les calculs effectués par la société, à comparer les estimations comptables des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes.

Présentation du compte de résultat

La société a présenté, pour l'exercice 2018, des montants non récurrents dans le poste « Autres charges et produits opérationnels » comme mentionné dans les notes 3.23 et 21. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans la note de l'annexe.

VÉRIFICATIONS DES INFORMATIONS RELATIVES AU GROUPE DONNÉES DANS LE RAPPORT DE GESTION

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

RESPONSABILITÉS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES CONSOLIDÉS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.
- Concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

*Fait à La Roche-sur-Yon et à Orvault,
le 29 avril 2019*

Les commissaires aux comptes

*Groupe Y - BOISSEAU
Emmanuel BOQUIEN
Associé*

*RSM Ouest
Jean-Michel GRIMONPREZ
Associé*

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

À l'Assemblée générale de la société Evolis,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Evolis relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

RÉFÉRENTIEL D'AUDIT

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

INDÉPENDANCE

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Estimation des titres de participation

Les titres de participation, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2018 s'établit à 8 807 K€, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'inventaire selon les modalités décrites dans la note « Immobilisations financières » du paragraphe « METHODES D'EVALUATION » de l'annexe.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, en particulier les prévisions de flux de trésorerie établies par les directions opérationnelles de la société, à revoir les calculs effectués par la société et à comparer les estimations comptables des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes.

Dans le cadre de nos appréciations, nous avons vérifié le caractère raisonnable de ces estimations.

Évaluation des stocks

Les stocks, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2018 s'établit à 8 241 K€, sont évalués selon les modalités décrites dans la note « Stocks » du paragraphe « METHODES D'EVALUATION » de l'annexe.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables et des informations fournies dans la note de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du Conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

RESPONSABILITÉS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

*Fait à La Roche-sur-Yon et à Orvault,
le 29 avril 2019*

Les commissaires aux comptes

*Groupe Y - BOISSEAU
Emmanuel BOQUIEN
Associé*

*RSM Ouest
Jean-Michel GRIMONPREZ
Associé*

RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

À l'Assemblée générale de la société Evolis,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant l'intérêt pour la société des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'Assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

1 CONVENTIONS SOUMISES À L'APPROBATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Conventions autorisées et conclues au cours de l'exercice écoulé.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée et conclue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 225-38 du code de commerce.

2 CONVENTIONS DÉJÀ APPROUVÉES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'Assemblée générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

*Fait à La Roche-sur-Yon et à Orvault,
le 29 avril 2019*

Les commissaires aux comptes

*Groupe Y - BOISSEAU
Emmanuel BOQUIEN
Associé*

*RSM Ouest
Jean-Michel GRIMONPREZ
Associé*

BILAN CONSOLIDÉ

ACTIF En K€	Notes	31/12/18 12 mois			31/12/17 12 mois
		Brut	Amort & dépréciations	Net	Net
Immobilisations incorporelles					
Écarts d'acquisition	5	9 284		9 284	9 509
Autres immobilisations incorporelles	6	26	25	1	13
Frais de recherche et développement	6	11 383	9 238	2 145	2 432
Logiciels et brevets	6	3 532	2 743	789	808
Avances et acomptes	6	225		225	
Immobilisations corporelles					
Terrain	7	753	4	749	684
Constructions	7	9 149	3 444	5 705	6 031
Installations, matériel, outillage	7	7 864	7 313	551	935
Autres immobilisations corporelles	7	5 597	3 399	2 198	2 160
Avances et acomptes	7	908		908	71
Immobilisations financières	8	546		546	436
Impôts différés	24	200		200	181
ACTIFS NON COURANTS		49 467	26 166	23 301	23 260
Stocks de matières		5 154	518	4 636	4 229
Stocks de produits finis		2 849	177	2 672	2 575
Stocks de marchandises		5 154	482	4 672	5 587
Clients	14	16 017	850	15 167	14 304
Actifs disponibles à la vente		0		0	0
Autres actifs courants		3 085		3 085	5 478
Trésorerie et équivalents de trésorerie	12	25 519		25 519	21 120
Autres actifs financiers		0		0	0
ACTIFS COURANTS		57 778	2 027	55 751	53 293
TOTAL ACTIF		107 245	28 193	79 052	76 553

PASSIF En K€	Notes	31/12/18 12 mois	31/12/17 12 mois
Capital	13	416	413
Prime d'émission		6 317	6 453
Réserve légale		41	41
Autres réserves		51 138	45 996
Résultat consolidé		6 105	8 751
Écart de conversion		367	919
CAPITAUX PROPRES		64 384	62 573
Intérêts hors groupe		142	147
Écart de conversion hors groupe		0	-1
Résultat hors groupe		30	19
INTÉRÊTS MINORITAIRES		172	165
Dettes financières non courantes	16	2 323	2 021
Provision pour avantages au personnel	15	484	507
Autres provisions non courantes	15	560	133
Autres dettes non courantes	17	0	495
Impôts différés	24	17	29
PASSIFS NON COURANTS		3 384	3 185
Fournisseurs		4 861	4 213
Dettes financières courantes	16	948	946
Autres passifs financiers		195	0
Dettes fiscales et sociales		4 194	4 425
Provisions courantes	15	126	363
Autres dettes		788	683
PASSIFS COURANTS		11 112	10 630
PASSIFS		14 496	13 815
PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES		79 052	76 553

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

COMPTE DE RÉSULTAT		31/12/18	31/12/17
En K€		12 mois	12 mois
	Notes		
Chiffre d'affaires	19	81 943	79 988
Marchandises et matières consommées		32 823	30 582
Charges de personnel	20	21 532	19 334
Autres achats et charges externes		12 319	11 930
Impôts et taxes		1 384	1 387
Dotations aux amortissements	6 & 7	3 589	3 458
Dotations aux provisions nettes de reprises		-292	485
Autres produits et charges d'exploitation		-57	-114
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT		10 531	12 698
Autres charges et produits opérationnels		-1 759	
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL		8 772	12 698
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		171	243
Coût de l'endettement financier brut		6	8
COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET		165	235
Autres produits et charges financiers	23	-55	-922
Charge d'impôt sur le résultat	24	2 747	3 241
RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS POURSUIVIES		6 135	8 770
RÉSULTAT NET D'IMPÔT DES ACTIVITÉS NON POURSUIVIES		0	0
RÉSULTAT NET		6 135	8 770
Part du groupe		6 105	8 751
Intérêts minoritaires		30	19
Nombre moyen d'actions à la clôture		5 219 120	5 164 120
Résultat par action (en €)		1,18	1,69
Résultat dilué par action (en €)		1,18	1,69

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ		31/12/18	31/12/17
En K€			
Résultat net de la période		6 135	8 770
Gains (pertes) actuariels sur avantages postérieurs à l'emploi			
Impôt sur les éléments non recyclables			
Ajustement de la dette sur put minoritaire		183	-1 463
Éléments non recyclables en résultat (net n'impôts)		183	-1 463
Gains (pertes) sur actifs financiers disponibles à la vente			
Gains (pertes) sur instruments financier de couverture			
Écarts de conversion		-41	-936
Autres		778	-234
Éléments recyclables en résultat		737	-1 170
Autres éléments du résultat global		920	-2 633
RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ		7 055	6 137
Attribuable :			
• aux propriétaires de la société mère		7 022	6 124
• aux participations ne donnant pas le contrôle		33	13

TABLEAU CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE

FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS		2018	2017
En K€	Notes	12 mois	12 mois
Résultat net des sociétés intégrées		6 135	8 770
Amortissements et provisions sur immobilisations	6 & 7	3 758	3 677
Impôt différé	24	-169	453
Plus-values nettes de cession d'immobilisation		-3	4
Autres		775	
Capacité d'autofinancement		10 496	12 904
Variation du besoin en fonds de roulement (calculé à partir des données nettes de provisions)		2 153	-3 921
VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE D'EXPLOITATION		12 649	8 983
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	6	-1 652	-1 659
Acquisitions d'immobilisations corporelles	7	-2 053	-3 641
Acquisitions d'immobilisations financières	8	-134	-482
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	6 & 7	30	457
Cessions d'immobilisations financières	8		
Incidence des variations de périmètre	5 ; 6 ; 24	0	-3 060
VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE D'INVESTISSEMENT		-3 809	-8 385
Variation des capitaux propres		186	-443
Dividendes payés	18	-5 181	-6 161
Écart de conversion sur dividendes versés		3	7
Emission d'emprunts et dettes financières		1 250	3 050
Remboursement d'emprunts et dettes financières		-751	-625
VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE DE FINANCEMENT		-4 493	-4 172
Incidence des variations de cours des devises		52	-244
VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE TOTALE		4 399	-3 818
Trésorerie à l'ouverture	12	21 120	24 938
Trésorerie à la clôture	12	25 519	21 120

TABLEAUX DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

ÉTAT DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

En K€

	Capital	Prime d'émission	Réserves consolidées	Écarts de conversion	Total capitaux propres part groupe	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
Situation au 31 décembre 2017	413	6 452	54 789	919	62 573	165	62 738
Effet des changements de méthodes comptables					0		0
Situation retraitée	413	6 452	54 789	919	62 573	165	62 738
Produits et charges reconnus directement en capitaux propres							0
Résultat de la période			6 105		6 105	29	6 134
Total des produits et charges de la période	0	0	6 105	0	6 105	29	6 134
Distribution de dividendes			-5 165	11	-5 154	-24	-5 178
Variation de périmètre					0		0
Autres variations	4		121		125		125
Actions gratuites			987		987		987
Transactions sans perte de prise de contrôle					0		0
Transactions avec variation pourcentage d'intérêt					0		0
Variation des écarts de conversion			520	-562	-42	1	-41
Couverture de change					0		0
Variation actions propres	-1	-135	-73		-209		-209
Situation au 31 décembre 2018	416	6 317	57 284	368	64 385	171	64 556

ÉTAT DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

En K€

	Capital	Prime d'émission	Réserves consolidées	Écarts de conversion	Total capitaux propres part groupe	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
Situation au 31 décembre 2016	413	6 684	54 471	1 046	62 614	787	63 401
Effet des changements de méthodes comptables					0		0
Situation retraitée	413	6 684	54 471	1 046	62 614	787	63 401
Produits et charges reconnus directement en capitaux propres							0
Résultat de la période			8 751		8 751	19	8 770
Total des produits et charges de la période	0	0	8 751	0	8 751	19	8 770
Distribution de dividendes			-6 155	2	-6 153		-6 153
Variation de périmètre			-821		-821	-641	-1 462
Autres variations					0		0
Transactions sans perte de prise de contrôle					0		0
Transactions avec variation pourcentage d'intérêt					0		0
Variation des écarts de conversion			-1 210	-129	-1 339		-1 339
Couverture de change					0		0
Variation actions propres		-232	-247		-479		-479
Situation au 31 décembre 2017	413	6 452	54 789	919	62 573	165	62 738

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés couvrant la période du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018.

Les états financiers consolidés du groupe sont représentés en milliers d'Euros, sans décimale. Les arrondis au millier d'Euro le plus proche peuvent, dans certains cas de figure, conduire à des écarts non matériels au niveau des totaux et des sous-totaux figurant dans les tableaux.

Note 01	- Informations concernant l'entreprise
Note 02	- Événements significatifs
Note 03	- Méthodes comptables
Note 04	- Périmètre de consolidation
Note 05	- Écart d'acquisition
Note 06	- Immobilisations incorporelles
Note 07	- Immobilisations corporelles
Note 08	- Immobilisations financières
Note 09	- Actifs financiers courants et non courants
Note 10	- Actifs destinés à être vendus
Note 11	- Autres actifs financiers
Note 12	- Trésorerie et équivalents de trésorerie
Note 13	- Capitaux propres
Note 14	- Gestion des risques financiers
Note 15	- Provisions
Note 16	- Échéancier de la dette financière
Note 17	- Autres passifs
Note 18	- Dividendes distribués
Note 19	- Informations sectorielles
Note 20	- Charges de personnel
Note 21	- Autres charges et produits opérationnels
Note 22	- Frais de recherche et développement activés
Note 23	- Autres produits et charges financiers
Note 24	- Impôt
Note 25	- Regroupement d'entreprises
Note 26	- Engagements
Note 27	- Événements post-clôture
Note 28	- Parties liées

Note préliminaire

Les comptes consolidés présentés sont établis en appliquant la totalité des normes IFRS (International Financial Reporting Standards), publiées à la date d'arrêté, par l'IASB (International Accounting Standards Board) et adoptées par l'Union Européenne.

Les principes comptables retenus sont conformes à ceux utilisés pour la préparation des états financiers consolidés du groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Le groupe applique les normes et amendements parus au Journal Officiel de l'Union Européenne d'application obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2018 : ces publications n'ont pas eu d'incidence sur les comptes consolidés annuels du groupe.

Le groupe n'a pas appliqué par anticipation les nouvelles normes ci-après parues au Journal Officiel de l'Union Européenne et dont l'application sera obligatoire au 1^{er} janvier 2019 ou 2020 :

Normes, amendements et interprétations adoptés par l'Union européenne applicables au 1^{er} janvier 2018

L'IASB a publié les normes, amendements et interprétations suivants adoptés par l'Union Européenne :

- IFRS 9 « Instruments financiers », ainsi que des amendements à IFRS 9 ;
- IFRS 15 « Produits des activités ordinaires provenant de contrats avec des clients » ainsi que les clarifications à la norme IFRS 15.

IFRS 9

Le 24 juillet 2014, l'IASB a finalisé son projet de remplacement de la norme IAS 39 sur les instruments financiers, en publiant la version complète de la norme IFRS 9. Cette norme est d'application obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2018 et introduit des changements importants par rapport à la norme IAS 39 :

- Les dispositions relatives au classement et à l'évaluation des actifs financiers reposent désormais sur l'analyse conjointe du modèle de gestion de chaque portefeuille d'actifs et des caractéristiques contractuelles des actifs financiers.
- Le modèle de dépréciation a, quant à lui, abandonné l'approche fondée sur les pertes de crédit avérées au profit d'une approche retenant les pertes de crédit attendues.
- Le volet couverture comporte des avancées significatives pour tenir compte des risques liés.

Le groupe n'a pas identifié de modification significative sur le classement et l'évaluation des actifs financiers compte tenu de la nature de ses opérations. Une analyse détaillée du modèle de dépréciations des actifs financiers et notamment des créances clients a été effectuée. Le groupe a revu ses contrats et n'a pas identifié d'impact significatif sur l'application de cette nouvelle norme, d'autant qu'il s'est doté sur les zones EMEA, Asie et Amérique d'une assurance COFACE limitant fortement le risque lié aux défaillances clients. Enfin, les effets des évolutions de la norme sur la comptabilisation des contrats de couverture n'ont pas d'impact sur les états financiers du groupe au 31/12/2018.

IFRS 15

Le 28 mai 2014, l'IASB a publié la norme IFRS 15 « Produits des activités ordinaires provenant de contrats avec des clients ». IFRS 15 remplace les normes IAS 11, IAS 18 et les interprétations IFRIC et SIC associées sur la reconnaissance des produits des activités ordinaires et introduit un nouveau modèle de comptabilisation de ces produits pour les contrats clients.

Cette norme propose un modèle unique de reconnaissance du chiffre d'affaires en 5 étapes :

- Identification du contrat avec le client
- Identification des obligations de performance
- Détermination du prix de transaction
- Allocation du prix de transaction aux obligations de performance
- Comptabilisation des revenus

Le Groupe a revu ses contrats de vente et conclu qu'il n'y a pas lieu de modifier le fait générateur de la reconnaissance du chiffre d'affaires. L'application de la norme IFRS 15 n'a donc pas d'impact sur les états financiers du groupe au 31/12/2018.

Les autres normes et interprétations applicables, de façon obligatoire, à compter du 1^{er} janvier 2018, sont sans impact significatif sur les comptes consolidés du groupe Evolis au 31 décembre 2018. Elles concernent principalement :

- Amendements IFRS 2 « Paiements fondés sur des actions »,
- Améliorations annuelles – Cycle 2014-2016,
- IFRIC 22, « Transactions en monnaies étrangères ».

Normes, amendements et interprétations publiés par l'International Accounting Standards Board (IASB) non encore applicables, ou non appliqués de manière anticipée par le Groupe au 31 décembre 2018.

- IFRS 16 « Contrats de location »
- Améliorations annuelles – Cycle 2015-2017
- Amendement de l'IAS 28 « Participations dans des entreprises associées et des coentreprises »
- Amendement à IFRS 9 « Clause de remboursement anticipé prévoyant une compensation négative »
- IFRIC 23, « Incertitude relative aux traitements fiscaux »
- Amendement à IAS 19 « modification, réduction ou liquidation d'un régime »

IFRS 16

Le 13 janvier 2016, l'IASB a publié la norme IFRS 16 « Contrats de location ». IFRS 16 remplacera IAS 17 ainsi que les interprétations IFRIC et SIC associées et viendra supprimer la distinction qui était précédemment faite entre « contrats de location simple » et « contrats de location financement ».

Les preneurs devront comptabiliser tous les contrats de location d'une durée de plus d'un an de manière analogue aux modalités actuellement prévues pour les contrats de location financement par IAS 17 et comptabiliser ainsi un actif représentatif du droit d'utilisation de l'actif loué en contrepartie d'une dette représentative de l'obligation de payer ce droit. Le Groupe Evolis a engagé le recensement des contrats de location et de leurs principales dispositions au sein de ses filiales.

Le groupe analyse actuellement les incidences qualitatives et quantitatives de cette nouvelle norme sur les états financiers. Les contrats de locations immobilières représentent les principaux engagements du Groupe et constitueront l'essentiel des contrats à retraiter.

Concernant l'application au 1^{er} janvier 2019 de la norme IFRS 16, le groupe prévoit :

- D'appliquer la méthode de transition rétrospective simplifiée, en comptabilisant l'effet cumulatif de l'application de la norme à la date de première application, sans retraitement des périodes comparatives ;

- D'utiliser les mesures de simplification prévues par la norme dans les dispositions transitoires :

- Ne pas appliquer la norme aux contrats que le groupe n'avait pas antérieurement identifiés comme contenant un contrat de location en application d'IAS 17 et IFRS 4 ;
- Ne pas tenir compte des contrats de location dont le terme de la durée se situe dans les 12 mois suivant la date de première application.

Autres normes & amendements

Les Améliorations annuelles – Cycle 2015-2017 – ont été publiées en décembre 2017 et s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019. L'IASB a publié trois modifications mineures à des normes différentes dans le cadre des améliorations annuelles, lesquelles modifications seront appliquées de manière prospective. L'adoption de ces modifications ne devrait pas avoir une incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

Des modifications de l'IAS 28 ont été publiées en octobre 2017 et s'appliquent de manière rétrospective aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019. Les modifications précisent qu'une entité applique l'IFRS 9, Instruments financiers, aux intérêts financiers dans une entreprise associée ou une coentreprise qui ne sont pas comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence. L'IAS 39 s'applique à ces intérêts jusqu'à l'adoption de l'IFRS 9 en 2021. L'adoption de ces modifications ne devrait pas avoir d'incidence sur les états financiers consolidés.

L'IFRIC 23, Incertitude relative aux traitements fiscaux, a été publiée en juin 2017 et s'applique de manière rétrospective aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019. L'IFRIC 23 fournit des indications sur l'application des exigences de l'IAS 12 relatives à la comptabilisation et à l'évaluation lorsqu'il y a de l'incertitude quant aux traitements fiscaux, y compris si les traitements fiscaux incertains doivent être considérés conjointement ou séparément, selon l'approche qui prédit le mieux la résolution de l'incertitude. L'adoption de l'IFRIC 23 ne devrait pas avoir une incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

Note 1 - Informations concernant l'entreprise

La société Evolis est une Société Anonyme de droit Français. Elle a été créée en décembre 1999 et a clôturé son premier exercice au 31 décembre 2000.

Elle a pour principale activité la conception, la fabrication et la commercialisation d'imprimantes pour cartes plastiques et la vente des consommables associés.

Les états financiers au 31 décembre 2018 reflètent la situation comptable de la société et de ses filiales.

Le Conseil d'administration du 15 mars 2019 a arrêté les comptes annuels consolidés.

Note 2 - Événements significatifs

Il n'y a pas d'événement particulier à signaler sur l'exercice, hormis les éléments non récurrents significatifs constatés en « autres charges et produits opérationnels » (note 21).

Note 3 - Méthodes comptables

Le règlement n° 1606/2002 du Comité de réglementation comptable européen impose l'utilisation des normes comptables internationales IFRS dans les comptes consolidés des sociétés dont les titres sont admis sur un marché réglementé.

Bien que n'étant pas soumise à cette obligation car n'étant pas cotée sur un marché réglementé, la société EVOLIS a opté pour la présentation de ses comptes annuels consolidés en appliquant les normes IFRS.

3.1 PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Les états financiers sont préparés sur la base du coût historique à l'exception des actifs et passifs qui doivent être enregistrés selon les normes IFRS, à leur juste valeur.

La juste valeur est définie comme le prix qui serait reçu pour vendre un actif ou payé pour transférer un passif lors d'une transaction normale entre intervenants de marché à la date d'évaluation. Trois niveaux de juste valeur sont définis par les normes :

- Niveau 1 : valeurs cotées sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques ;
- Niveau 2 : valeurs observables ; données d'entrée autres que les prix cotés visés au Niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des données dérivées de prix) ;
- Niveau 3 : valeurs non observables de marché ; données d'entrée relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données observables de marché.

Les actifs destinés à être cédés ou consommés dans le cycle d'exploitation normal du groupe, ou à être cédés dans les douze mois suivant la clôture, ainsi que la trésorerie et les équivalents de trésorerie sont des actifs courants.

Les dettes échues au cours du cycle d'exploitation normal, ou dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice, constituent des dettes courantes.

Les autres actifs et autres dettes sont considérés comme non courants.

L'établissement des états financiers selon les normes IFRS nécessite d'effectuer des estimations et de formuler des hypothèses qui affectent les montants figurant dans ces états financiers. Ces estimations partent d'une hypothèse de continuité d'exploitation et sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Les estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou par suite de nouvelles informations. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations. Le recours à des estimations concerne notamment les éléments suivants :

- Évaluation des engagements de retraite,
- Évaluation des provisions,
- Évaluation des écarts d'acquisition.

3.2 PRINCIPES DE CONSOLIDATION

Evolis consolide par intégration globale toutes les filiales dont elle détient le contrôle juridique et/ou effectif.

Le contrôle existe lorsqu'Évolis détient le pouvoir de diriger, directement ou indirectement, les politiques financières et opérationnelles de l'entreprise de manière à obtenir des avantages de celle-ci. Le contrôle est présumé exister si Evolis détient plus de la moitié des droits de vote.

Les filiales sont consolidées à partir du moment où Evolis en prend le contrôle et jusqu'à la date à laquelle ce contrôle est transféré à l'extérieur du groupe. Le groupe ne comprend aucune entité qualifiée d'« entreprise associée » ou de « co-entreprise ».

Les soldes au bilan, les produits et charges réciproques sont éliminés, ainsi que les résultats internes.

Des informations relatives aux filiales sont données en note 4.

3.3 ENGAGEMENT D'ACHAT D'ACTIONS

Lorsqu'il existe des options croisées d'achat et de vente contractées avec un minoritaire sur des titres d'une société dont le groupe détient le contrôle, elles sont prises en compte pour calculer le pourcentage d'intérêts. Lorsqu'il s'agit d'options non croisées (options d'achat ou de vente), le pourcentage d'intérêts n'est pas modifié. Le groupe enregistre ces options dans les « dettes sur immobilisations » avec pour contrepartie une réduction des intérêts minoritaires et un écart d'acquisition complémentaire. La valeur de la dette correspond à la valeur actualisée du prix d'exercice estimé de l'option de vente, et les variations ultérieures sont enregistrées en capitaux propres.

3.4 MÉTHODE DE CONVERSION

Les achats et ventes libellés en monnaies étrangères sont convertis et comptabilisés au cours du mois où ils sont facturés. Des pertes ou gains de change, liés au décalage entre le paiement ou l'encaissement des factures et leur comptabilisation, sont constatés en autres produits et charges financiers.

Les créances et les dettes sont évaluées au cours de clôture.

La monnaie fonctionnelle des sociétés étrangères est généralement leur monnaie locale. Dans le cas où la majorité des transactions est effectuée dans une monnaie différente de la monnaie locale, c'est cette monnaie qui est retenue.

La monnaie fonctionnelle des filiales est l'euro sauf pour les sociétés EVOLIS Inc, Evolis Asia et cardPresso Inc pour lesquelles la monnaie fonctionnelle est le dollar américain, Evolis India dont la monnaie est la Roupie Indienne et Evolis China dont la monnaie est le RMB.

Pour la consolidation, il est utilisé la méthode de conversion du cours de clôture pour le bilan et celle du cours moyen de change pour le compte de résultat et le tableau de flux de trésorerie. La différence de conversion en résultant est inscrite en capitaux propres au poste écart de conversion.

3.5 REGROUPEMENT D'ENTREPRISES ET ÉCARTS D'ACQUISITIONS

Regroupement d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition telle que définie dans la norme IFRS 3 Révisée et IAS 27 Révisée.

Les principaux principes comptables appliqués par le groupe sont les suivants :

- La possibilité d'évaluer les intérêts ne donnant pas le contrôle dans l'estimation du goodwill (appelé également écart d'acquisition), soit à la juste valeur (« goodwill complet »), soit en fonction de la quote-part d'actifs nets identifiables détenus dans l'entité acquise (« goodwill partiel ») ;
- La comptabilisation des coûts d'acquisition directement en charges de l'exercice ;
- L'inclusion dès la date d'acquisition de la juste valeur des compléments de prix conditionnels au prix payé (clause d'earn out) ;

- Les effets de variation de pourcentage d'intérêts sans perte de contrôle n'ont d'effet que sur les capitaux propres (part du groupe et intérêts ne donnant pas le contrôle). Le montant du goodwill est figé à la date initiale de prise de contrôle ;
- Les pertes revenant aux intérêts ne donnant pas le contrôle leur sont attribuées pour la totalité de leur quote-part, même si cette affectation a pour effet de rendre négatif le montant des intérêts ne donnant pas le contrôle.

L'écart entre le prix d'acquisition et la quote-part du groupe dans la juste valeur des actifs et passifs acquis, représente l'écart d'acquisition. Il est inscrit à l'actif du bilan consolidé sous la rubrique « Écart d'acquisition ».

Écart d'acquisition et test de dépréciation

Pour les besoins des tests de dépréciation, à compter de la date d'acquisition, les écarts d'acquisition sont affectés à chacune des unités génératrices de trésorerie qui devraient bénéficier du regroupement d'entreprises.

Une unité génératrice de trésorerie (UGT) est le plus petit groupe identifiable d'actifs qui génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs. L'UGT est une subdivision d'une activité pour laquelle il existe un reporting interne et pour laquelle une analyse du résultat est réalisée.

Le niveau d'analyse auquel le groupe apprécie la valeur des écarts d'acquisition correspond généralement à une entité juridique.

Une unité génératrice de trésorerie à laquelle un écart d'acquisition a été affecté est soumise à un test de dépréciation tous les ans ainsi que toutes les fois qu'il y a une indication que l'UGT a pu se déprécier, en comparant la valeur comptable de l'UGT, y compris l'écart d'acquisition, à sa valeur recouvrable.

Le cas échéant, la dépréciation des écarts d'acquisition est comptabilisée en résultat opérationnel et est définitive.

Détermination des valeurs recouvrables

La nécessité de constater ou non une dépréciation s'apprécie par comparaison entre la valeur comptable des actifs et passifs de l'UGT ou regroupement d'UGT et leur valeur recouvrable.

La valeur recouvrable se définit comme la valeur la plus élevée entre la juste valeur nette des coûts de sortie et la valeur d'utilité.

La juste valeur diminuée des coûts de sortie est déterminée sur la base des informations disponibles permettant de réaliser la meilleure estimation de la valeur de vente nette des coûts nécessaires pour réaliser la vente, dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes.

La valeur d'utilité déterminée par le groupe correspond aux flux de trésorerie futurs actualisés des UGT ou groupes d'UGT, en tenant compte de leur valeur résiduelle, sur la base de plans à moyen et long terme utilisés par le management du groupe. Les principales hypothèses sont détaillées dans la note 5.

3.6 ACTIFS INCORPORELS IMMOBILISÉS

Hors écarts d'acquisition, les actifs incorporels immobilisés sont tous amortissables.

Ils concernent principalement les frais de recherche et développement qui remplissent les conditions d'activation et mis en œuvre pour la conception de nouvelles gammes ou version d'imprimantes.

Les conditions d'activation de l'actif incorporel sont les suivantes :

- Faisabilité technique de l'achèvement de l'actif incorporel afin de pouvoir l'utiliser ou le vendre.
- Intention d'achever l'actif incorporel et de l'utiliser ou le vendre.
- Capacité à l'utiliser ou le vendre.
- Capacité de l'actif à générer des avantages économiques futurs probables
- Disponibilité actuelle ou future des ressources techniques, financières ou autres nécessaires pour réaliser le projet.
- Capacité à mesurer de manière fiable les dépenses liées à cet actif pendant sa phase de développement.

Amortissements des actifs incorporels

L'amortissement est comptabilisé en fonction de la durée d'utilité estimée de l'actif incorporel. Le tableau ci-dessous décrit les durées et modes d'amortissement pratiqués :

	Durée (année)	Mode
Frais de recherche et développement	3	linéaire
Logiciels, brevets, marques	3 ou 5 ou N/A	linéaire

3.7 ACTIFS CORPORELS IMMOBILISÉS

Les actifs corporels immobilisés figurent au bilan à leur coût d'acquisition.

Lorsqu'une immobilisation corporelle a des composantes significatives ayant des durées d'utilité différentes, ces composantes sont comptabilisées séparément.

Amortissements des actifs corporels immobilisés

Les amortissements sont calculés sur la durée d'utilité selon les méthodes suivantes :

	Durée (année)	Mode
Constructions	7 à 40	linéaire
Matériel industriel	3 à 10	linéaire
Outillage	3	linéaire
Agencement et aménagement	5	linéaire
Installations générales	5 à 10	linéaire
Véhicules de transport	1 à 4	linéaire
Matériel de bureau et informatique	3 à 5	linéaire
Mobilier	5	linéaire

Le siège social a fait l'objet de la décomposition suivante :

Gros œuvre et structure	Linéaire sur 40 ans
Menuiseries extérieures	Linéaire sur 25 ans
Plomberie – chauffage – étanchéité	Linéaire sur 20 ans
Aménagements intérieurs	Linéaire sur 15 ans
Aménagements extérieurs – abords	Linéaire sur 10 ans
Revêtements de sols	Linéaire sur 7 ans

3.8 PERTES DE VALEUR DES ÉLÉMENTS DE L'ACTIF IMMOBILISÉ

Les valeurs comptables des actifs immobilisés sont examinées à chaque date de clôture afin d'apprécier s'il existe un quelconque indice qu'un actif ait subi une perte de valeur. S'il existe un tel indice, la valeur recouvrable de l'actif ou du groupe d'actifs est estimée.

Les écarts d'acquisition et les actifs incorporels à durée d'utilité indéterminée sont testés chaque année de manière systématique consécutivement à l'actualisation du plan long terme, et à tout moment dès lors qu'il existe un indice de perte de valeur.

Dans l'hypothèse où la valeur recouvrable déterminée est inférieure à la valeur nette comptable de l'actif ou du groupe d'actifs, une dépréciation est comptabilisée.

Les dépréciations de l'actif immobilisé sont réversibles, à l'exception de celles relatives aux écarts d'acquisition.

3.9 SUBVENTIONS PUBLIQUES

Conformément à la possibilité offerte par IAS 20, les subventions d'investissement sont enregistrées en déduction de la valeur brute des immobilisations au titre desquelles elles ont été reçues. Elles sont comptabilisées en réduction de la charge d'amortissement sur la durée d'utilité de l'actif amorti.

3.10 ACTIFS IMMOBILISÉS DESTINÉS À ÊTRE CÉDÉS

Les actifs destinés à être cédés sont présentés, s'il y a lieu, sur une ligne distincte du bilan dès lors que la date de la cession devient probable. La valeur comptable est alors recouvrable par une vente ou un échange contre d'autres actifs. Lorsque cette valeur, diminuée des frais de cession, est inférieure à la « juste valeur », une dépréciation est constatée.

3.11 STOCKS

Les stocks de marchandises et de matières sont évalués au prix de revient d'achat suivant la méthode du coût moyen pondéré. Les stocks de produits finis sont valorisés au coût de production incluant le prix d'achat des matières et les frais accessoires ainsi que le coût de main d'œuvre. Sont exclus les frais généraux non imputables à la production.

La valeur brute des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une provision pour dépréciation est pratiquée pour couvrir les pertes probables sur les articles obsolètes ou sur ceux qui ne pourront plus être intégrés dans le processus de fabrication.

3.12 CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

La valeur d'inventaire est appréciée créance par créance en fonction du risque de non recouvrement (éventuelles procédures judiciaires ou retards de paiement importants).

3.13 ACTIFS FINANCIERS

Les actifs financiers comprennent les actifs disponibles à la vente, les actifs détenus jusqu'à leur échéance, les actifs évalués à leur juste valeur par le résultat, les prêts et créances et la trésorerie et équivalents de trésorerie.

L'évaluation et la comptabilisation des actifs financiers sont définies par la norme IFRS 9.

Lors de leur comptabilisation initiale, les actifs financiers sont évalués à leur juste valeur nette des coûts de transaction.

À la date d'acquisition, le groupe détermine la classification de l'actif financier dans l'une des trois catégories comptables prévues par la norme IFRS 9 :

- Actifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat
- Actifs financiers évalués au coût amorti (selon la méthode du taux d'intérêt effectif (« TIE »))
- Actifs financiers à la juste valeur par les autres éléments du résultat global

En cas de diminution significative ou prolongée de la juste valeur des actifs disponibles à la vente en dessous de leur prix d'acquisition, une dépréciation est constatée en résultat net.

Les plus et moins-values latentes constatées à la clôture de chaque exercice par capitaux propres sont reclassées en résultat lors de la sortie des titres.

Les dépôts de garantie sont constatés au coût correspondant au prix payé incluant les coûts d'acquisition liés à l'investissement.

Les actions d'autocontrôle sont comptabilisées en réduction des capitaux propres. Les pertes et profits résultant de la cession de ces actions sont imputés directement sur les capitaux propres et n'affectent pas le résultat.

3.14 TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

Sont classés en équivalent de trésorerie les instruments répondant aux critères de la norme IAS 7 (placement à court terme, très liquide, facilement convertible en un montant connu de trésorerie et soumis à un risque négligeable de changement de valeur).

3.15 INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Selon la norme IFRS 9, tous les instruments financiers dérivés doivent être inscrits au bilan à leur valeur de marché. La méthode de comptabilisation des variations de leur valeur de marché diffère selon que l'instrument dérivé est utilisé pour couvrir un risque de valeur de marché, un risque de flux de trésorerie futur, un risque de change sur un investissement net en devises ou qu'il ne constitue pas un instrument de couverture :

- Les variations de valeur des instruments dérivés couvrant un risque de valeur de marché sont comptabilisées dans le compte de résultat. Elles sont compensées par la réévaluation symétrique de l'actif, de la dette ou de l'engagement ferme couvert, également comptabilisée dans le compte de résultat.
- Les variations de la valeur des instruments dérivés couvrant des flux de trésorerie futurs sont comptabilisées en capitaux propres. Elles sont rapportées au compte de résultat au fur et à mesure de la réalisation des flux de trésorerie. La part de la variation de juste valeur des instruments dérivés jugée comme non efficace est enregistrée en résultat.
- Les variations de juste valeur des instruments dérivés couvrant un risque de change sur un investissement net en devises sont comptabilisées en capitaux propres. La variation de juste valeur correspondant à la partie inefficace de la couverture est enregistrée en résultat.

La qualification de couverture résulte de l'intention initiale d'affecter l'instrument dérivé à la couverture d'un actif, d'une dette, d'un engagement ferme ou d'un flux de trésorerie futur, définie et documentée dès l'origine. L'efficacité de cette couverture doit être démontrée par la vérification régulière de la corrélation entre la variation de la valeur de marché de l'instrument de couverture et

celle de l'élément couvert. La fraction non efficace de la couverture est systématiquement enregistrée au résultat financier.

- Les instruments dérivés contractés dans le cadre de la politique de gestion des risques mise en œuvre par Evolis, mais ne constituant pas des instruments de couverture au sens de la norme IFRS 9, sont comptabilisés à leur valeur de marché. Les variations de valeur sont appréhendées dans les résultats de la période.

3.16 CAPITAL ET RÉSERVES

Le résultat par action est calculé sur le résultat net – part du groupe. Le nombre d'actions retenu est le nombre moyen de titres en circulation de la SA Evolis au cours de l'exercice.

Conformément à IAS 33 révisé, il a été tenu compte de l'impact des éventuelles actions à émettre. Ce retraitement n'a pas d'effet significatif sur le résultat par action.

3.17 ACTIONS PROPRES

Lorsque la société ou ses filiales achètent leurs propres actions, le prix payé incluant les frais afférents à leur acquisition nets de taxes est déduit des capitaux propres dans le poste « Actions propres » jusqu'à leur cession. Au moment de leur cession, la plus ou moins-value est comptabilisée en capitaux propres.

3.18 ACTIONS GRATUITES

Les modalités d'évaluation et de comptabilisation des plans d'attribution gratuites d'actions sont définies par la norme IFRS 2 « Paiement fondés sur les actions »

L'attribution de ces actions représente un avantage consenti aux bénéficiaires et constitue à ce titre un complément de rémunération supporté par Evolis. S'agissant d'opérations ne donnant pas lieu à des transactions monétaires, les avantages ainsi accordés sont comptabilisés en charges sur la période d'acquisition des droits en contrepartie d'une augmentation des capitaux propres. Ils sont évalués sur la base de la juste valeur, en fonction du nombre d'actions gratuites à attribuer et à partir du cours de bourse à la date d'attribution, répartie sur la période d'acquisition.

3.19 AVANTAGES AU PERSONNEL

• Engagements de retraite

Les indemnités de départ à la retraite, correspondant à un engagement à prestation définie, sont liées aux conventions collectives s'appliquant aux sociétés du groupe. Elles concernent les indemnités à verser lors du départ en retraite des salariés.

Le groupe verse, à un organisme financier agréé, une grande partie de ce passif social et provisionne le complément de ces engagements en fonction de l'estimation du montant versé à chaque salarié à son départ, actualisé et affecté d'une probabilité de réalisation de l'évènement.

Le groupe n'est pas concerné par les autres avantages à l'exception des médailles du travail dont les montants ont été considérés comme non significatifs.

3.20 PROVISIONS

Les provisions sont comptabilisées lorsque le groupe a une obligation résultant d'un évènement passé, qu'une sortie probable de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

3.21 ÉVALUATION ET COMPTABILISATION DES PASSIFS FINANCIERS

À l'exception des passifs de transaction et des instruments dérivés constituant des passifs qui sont évalués à la juste valeur, les emprunts sont évalués initialement à la juste valeur minorée des frais de transaction puis au coût amorti, calculé à l'aide du taux d'intérêt effectif (TIE). Lorsque l'emprunt est conclu au taux du marché, et en l'absence de frais accessoires, le TIE est égal au taux facial de l'emprunt.

3.22 CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires est comptabilisé lorsque les risques et avantages inhérents à la propriété des biens sont transférés à l'acheteur, et que le montant peut être évalué de manière fiable.

3.23 AUTRES CHARGES ET PRODUITS OPÉRATIONNELS

Le Groupe comptabilise en « Autres charges et produits opérationnels » les éléments non récurrents et significatifs.

Ils peuvent comprendre notamment :

- Les pertes de valeur (impairment)
- Les frais d'acquisition et d'intégration
- Les coûts de restructuration
- Les éléments inhabituels correspondant à des produits et charges non usuels par la fréquence, leur nature et leur montant.

Le Résultat opérationnel courant est un agrégat intermédiaire qui doit permettre de faciliter la compréhension de la performance opérationnelle de l'entreprise.

En 2018, les autres charges et produits opérationnels comprennent un litige avec les douanes indienne (491 k€), et des pertes et dépréciations sur deux clients pour un montant total de 1.268 K€.

Compte tenu du caractère non récurrent et significatif de ces dépréciations clients, ces éléments sont considérés comme inhabituels pour le groupe Evolis. Les défaillances de paiement des clients ont été historiquement très réduites (moyenne des dotations de 2009 à 2017 inférieure à 30 K€ avec un maximum à 92 K€).

3.24 INFORMATIONS SECTORIELLES

Les deux niveaux d'information retenus sont : Le secteur géographique et l'activité. Les principaux indicateurs suivis sont le revenu et le résultat opérationnel courant.

Le premier niveau d'information sectorielle est organisé par secteur géographique sur la base de la localisation de ses clients.

Le second niveau d'information sectorielle est organisé par secteur d'activité : Imprimantes, consommables et divers.

Les données sectorielles n'intègrent que les données directement attribuables ou qui peuvent être raisonnablement affectées.

3.25 CONTRATS DE LOCATION

Les biens financés par crédit-bail font l'objet d'un retraitement pour tous les contrats relatifs aux biens dont la valeur d'origine est supérieure à 100 K€. Le retraitement des autres contrats inférieurs ne serait pas significatif

Les autres contrats sont des locations simples. Les loyers sont comptabilisés en charges sur une base linéaire jusqu'à l'échéance du contrat.

3.26 IMPÔTS

Les impôts différés sont comptabilisés suivant la méthode du report variable sur les décalages temporaires existant à la clôture entre la base fiscale des actifs et leur valeur comptable au bilan.

Des impôts différés actifs sont comptabilisés dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable sera disponible.

Note 4 - Périmètre de consolidation

Sociétés	Date de clôture	Date d'entrée	Siège social	% d'intérêt
Société Mère				
Evolis	31/12/2018	-	Beaucouzé (49)	-
Filiales				
Evolis Inc	31/12/2018	04/10/2004	Fort Lauderdale (Floride USA)	100%
Evolis Asia	31/12/2018	20/09/2006	Singapour	100%
Sogedex Accessories	31/12/2018	02/01/2012	Beaucouzé (49)	100%
Evolis India	31/12/2018	01/07/2013	Mumbai (Inde)	100%
cardPresso	31/12/2018	01/04/2014	Madère	84%
Evolis China	31/12/2018	01/11/2014	Shanghai	100%
cardPresso Inc	31/12/2018	01/07/2015	Fort Lauderdale (Floride USA)	84%
ACTS Distribution	31/12/2018	01/04/2016	Beaucouzé (49)	100%

Toutes les sociétés sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Note 5 - Écart d'acquisition

	31/12/2017	Variations de périmètre	Écarts de conversion	Acquisitions de fonds de commerce	Autres variations	31/12/2018
Valeur brute	9 509		-225			9 284
Perte de valeur						
Valeur nette	9 509	0	-225	0	0	9 284
	31/12/2016	Variations de périmètre	Écarts de conversion	Acquisitions de fonds de commerce	Autres variations	31/12/2017
Valeur brute	9 911		-402			9 509
Perte de valeur						
Valeur nette	9 911	0	-402	0	0	9 509

Les écarts d'acquisition font l'objet d'un test de dépréciation annuellement. Pour la réalisation de ces tests, les actifs sont regroupés par UGT. La détermination de la valeur actuelle est réalisée selon la méthode des Discounted Cash Flows avec valeur terminale (méthode des flux de trésorerie actualisés), à partir des plans prévisionnels validés par la Direction du groupe. Le calcul se base sur un taux d'actualisation et des hypothèses de croissance à l'infini adaptés aux zones géographiques concernées.

Le taux retenu pour l'actualisation des flux futurs est le WACC (Weighted Average Cost of Capital) de clôture.

Ce taux a été déterminé pour chaque filiale en tenant compte :

- De la structure d'endettement de la filiale. Il a été notamment pris en compte un taux d'intérêt long terme de 0.655 % correspondant au taux OAT échéance 10 ans au 31 décembre 2018
- D'une prime de risque notamment risque pays compte tenu des zones géographiques concernées,
- D'un bêta qui tient compte pour chacune des filiales de sa liquidité sur son marché, de sa taille, de son activité.

Les données relatives à la prime de risque et au bêta ont été établies à partir des tables Damodaran.

Au 31 décembre 2018, les taux WACC retenus pour chacune des filiales étaient les suivantes :

Filiale	Pays	Taux 2018	Taux 2017
WACC SOGEDEX	France	10,0%	8,0%
WACC ACTS	France	10,0%	8,0%
WACC EVOLIS INDIA	Inde	13,0%	10,0%
WACC CARDPRESSO	Portugal	13,0%	10,0%

Les tests de dépréciation réalisés n'ont pas fait apparaître de pertes de valeur au 31 décembre 2018.

Le test de sensibilité ne fait pas apparaître d'écarts significatifs lorsque l'on fait varier le taux d'actualisation de 0,5 point.

Note 6 - Immobilisations incorporelles

En K€	31/12/2017	Variations de périmètre	Écarts de conversion	Acquisitions (dotations)	Diminutions et reclasst.	31/12/2018
Écarts d'acquisition	9 509		-225			9 284
Autres immob. incorporelles	59		-1	1	-33	26
Frais de R&D	10 116			1 267		11 383
Logiciels, brevets	3 378		2	159	-7	3 532
Avances et acomptes				225		225
Total valeurs brutes	23 062		-224	1 652	-40	24 450
Écarts d'acquisition						
Autres immob. incorporelles	46		-1	2	-22	25
Frais de R&D	7 684			1 554		9 238
Logiciels, brevets	2 570		2	187	-16	2 743
Total amortissements et provisions	10 300		2	1 743	-38	12 006

En K€	31/12/2016	Variations de périmètre	Écarts de conversion	Acquisitions (dotations)	Diminutions et reclasst.	31/12/2017
Écarts d'acquisition	9 911		-402			9 509
Autres immob. incorporelles	60		-2	1		59
Frais de R&D	8 780			1 336		10 116
Logiciels, brevets	3 111			322	55	3 378
Total valeurs brutes	21 862		-404	1 659	55	23 062
Écarts d'acquisition						
Autres immob. incorporelles	46					46
Frais de R&D	6 094			1 590		7 684
Logiciels, brevets	2 295		-2	332	55	2 570
Total amortissements et provisions	8 435		-2	1 922	55	10 300

L'activation des frais de Recherche et Développement de l'exercice 2018 se décompose en 1135 milliers d'euros d'immobilisations produites et 132 milliers d'euros d'immobilisations achetées (1 223 milliers d'euros d'immobilisations produites et 113 milliers d'euros d'immobilisations achetées en 2017).

Note 7 - Immobilisations corporelles

En K€	31/12/2017	Variations de périmètre	Écarts de conversion	Acquisitions (dotations)	Diminutions et reclasst.	31/12/2018
Terrain	684			69		753
Constructions	9 073			76		9 149
Installations, matériel et outillage	7 756			105	3	7 864
Autres immobilisations corporelles	4 984		32	963	-382	5 597
Avances et acomptes	71			840	-3	908
Total valeurs brutes	22 568		32	2 053	-382	24 271
Terrain				4		4
Constructions	3 042			402		3 444
Installations, matériel et outillage	6 821			492		7 313
Autres immobilisations corporelles	2 824		17	937	-379	3 399
Total amortissements et provisions	12 687		17	1 835	-379	14 160

En K€	31/12/2016	Variations de périmètre	Écarts de conversion	Acquisitions (dotations)	Diminutions et reclasst.	31/12/2017
Terrain	684					684
Constructions	7 867			1 206		9 073
Installations, matériel et outillage	7 137			619		7 756
Autres immobilisations corporelles	4 764		-120	1 745	1 405	4 984
Avances et acomptes				71		71
Total valeurs brutes	20 452		-120	3 641	1 405	22 568
Terrain						
Constructions	2 709			333		3 042
Installations, matériel et outillage	6 350			471		6 821
Autres immobilisations corporelles	3 377		-71	735	1 217	2 824
Total amortissements et provisions	12 436		-71	1 539	1 217	12 687

Note 8 - Immobilisations financières

En K€	31/12/2017	Variations de périmètre	Écarts de conversion	Acquisitions (dotations)	Diminutions	31/12/2018
Valeurs mobilières	50			37		87
Créances	130				3	133
Dépôts de garantie	257		-2	97	-26	326
Total valeurs brutes	437		-2	134	-23	546
Valeurs mobilières						
Créances						
Dépôts de garantie						
Total dépréciations						

En K€	31/12/2016	Variations de périmètre	Écarts de conversion	Acquisitions (dotations)	Diminutions	31/12/2017
Valeurs mobilières	14			50	14	50
Créances	123		-15	263	241	130
Dépôts de garantie	120			169	32	257
Total valeurs brutes	257		-15	482	287	437
Valeurs mobilières	14				14	
Créances						
Dépôts de garantie						
Total dépréciations	14				14	

Note 9 - Actifs financiers courants et non courants

En K€	Notes	Catégories d'actifs financiers à la juste valeur			Juste valeur	Mode de détermination de la juste valeur		
		Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances	Actifs à la juste valeur par le compte de résultat consolidé		Total valeur au bilan	Niveau 1 : cours coté	Niveau 2 : modèle avec paramètres observables
Immobilisations financières	8				0		x	
Clients				15 167	15 167		x	
Actifs disponibles à la vente					0			
Autres actifs courants				3 085	3 085		x	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	12			25 519	25 519		x	
Autres actifs financiers					0			
TOTAL		0	0	43 771	43 771			

Note 10 - Actifs destinés à être vendus

Le groupe ne possède aucun actif non courant destiné à être cédé et ne projette aucun abandon d'activité.

Note 11 - Autres actifs financiers

Néant

Note 12 - Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont présentés à l'actif à leur juste valeur et concernent les valeurs mobilières de placement, les titres de créances, la trésorerie en banque et la caisse.

En K€	31/12/18	31/12/17
Valeur mobilières	0	0
Total actif financier à la juste valeur par résultat	0	0
Titres de créances	14 389	13 760
Disponibilités à l'actif	11 130	7 360
Total prêts et créances	25 519	21 120
Trésorerie et équivalents de trésorerie	25 519	21 120

Note 13 - Capitaux propres

Le capital social, entièrement libéré, se décompose au 31 décembre 2018 de 5.219.120 actions de 0.08 euro de nominal chacune. Sur l'exercice, le groupe a procédé à une augmentation de capital de 55 000 actions, émises au nominal par prélèvement sur les réserves, dans le cadre d'un plan d'attribution d'actions gratuites.

Actions auto-détenues

La société Evolis a conclu un contrat de liquidité ayant pour objectif d'animer les actions du groupe.

Au 31 décembre 2018, le volume des titres compris dans le contrat est de : 8015 titres pour une valeur de 173 k€.

Le montant de trésorerie engagée dans le contrat s'élève à : 130 k€.

La société a acheté en 2017 30 000 actions propres destinées à la revente avec un prix préférentiel auprès de ses salariés dans le cadre du PEE. Le Conseil d'Administration du 20 avril 2017 a fixé le prix de cession unitaire à 32,97 € en appliquant une décote de 8.24 € par titre. Le nombre d'actions souscrites est de 24 404.

La société dispose toujours au 31 décembre 2018 de 5 596 actions.

Le nombre total d'actions auto-détenues s'élève donc à 13 611 titres.

Actions gratuites

L'assemblée générale du 4 mai 2017 a délégué au conseil d'administration l'attribution d'actions gratuites dans la limite de 105 000 actions sur une période de 38 mois. Cette enveloppe globale a fait l'objet de deux décisions de conseil d'administration en date des 1^{er} juin 2017 (75 000 titres), et 19 octobre 2017 (30 000 titres).

- Le conseil d'administration du 1^{er} juin 2017 a défini les bénéficiaires de 75 000 actions gratuites et fixé les conditions d'attribution définitive de ces actions, certaines attributions étant sans conditions, et d'autres liées à des obligations de performance pour une tranche 1.

Le retraitement IFRS 2 sur ces actions gratuites n'a pas été réalisé dans les comptes 2017. Une charge de personnel d'un montant de 1 432 K€ aurait dû être constatée au 31 décembre 2017 en contrepartie des réserves, sans effet impôt. Les états financiers 2017 n'ont pas été modifiés rétrospectivement pour tenir compte de ce retraitement.

Au 31 décembre 2018, compte tenu des actions gratuites restant à attribuer sur la base du conseil d'administration du 1^{er} juin 2017, la charge liée à ces actions s'élève à 987 K€. Ce montant a été comptabilisé en charges de personnel. Ce retraitement n'est pas soumis à l'impôt.

- Le conseil d'administration du 19 octobre 2017 a subdélégué au Président du Conseil d'Administration la détermination des critères auxquels seront conditionnées les attributions de 30 000 actions gratuites dont l'attribution est soumise à des conditions de performance (tranches 2 et 3), ainsi que l'établissement du règlement des plans d'attribution des actions gratuites. À la clôture 2018, les conditions d'attribution n'étaient pas fixées, et le règlement des plans n'était pas rédigé, de sorte que la date d'attribution effective n'était pas établie sur l'exercice 2018.

En 2018, 55 000 actions ont été attribuées gratuitement. Le nombre de titres concerné par les plans toujours en cours est de 31500 titres.

Note 14 - Gestion des risques financiers

La société a procédé à une revue des risques qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière ou ses résultats et considère qu'il n'y a pas d'autres risques significatifs hormis ceux présentés.

14.1 RISQUE DE CHANGE

Evolis est confronté à différents types de risques :

- le premier résulte de la conversion dans ses états financiers des comptes de ses filiales étrangères tenus en dollar ;
- le second est relatif à l'activité opérationnelle de la société. Des ventes, notamment celles effectuées par la filiale américaine, sont facturées en dollar américain.

Au titre de la période, les ventes facturées en US\$ représentent 43,9 M\$ soit 45 % du chiffre d'affaires consolidé.

Les approvisionnements en Grande-Bretagne ont été négociés en dollars. Ces achats couvrent partiellement les ventes effectuées en dollars.

Le groupe a des comptes bancaires en USD, JPY, SGD et INR. Le solde de ces comptes bancaires n'est pas systématiquement couvert. En fonction de l'évolution des cours de ces devises, la Société a parfois recours à des opérations de couverture.

L'ensemble de ce dispositif permet de réagir au mieux face aux fluctuations des devises mais n'exclut pas totalement un risque de change résiduel.

- Achats et ventes à terme de devises

En K€	31/12/18		31/12/17	
	actif	passif	actif	passif
Achat à terme de JPY (valorisation K€)	11	10	23	
Valeur nominale (K JPY)		85 000		61 600
Vente à terme en USD (valorisation K€)		185	13	61
Valeur nominale (K USD)		19 500		6 870

Instruments dérivés de change

14.2 RISQUE DE TAUX

Le niveau d'endettement étant très faible (taux d'endettement par rapport aux fonds propres 5.08 % au 31 décembre 2018). La société n'est pas exposée significativement au risque des taux d'intérêt.

Le groupe estime ne pas être confronté de manière significative au risque de taux d'intérêts sur ses placements classés en équivalents de trésorerie.

14.3 RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le groupe estime ne pas être exposé à un risque de liquidité du fait notamment d'un endettement limité et de la trésorerie disponible au 31 décembre 2018 d'un montant net de 22 248 K€.

Le groupe a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir.

Les passifs financiers ne sont assortis d'aucune clause particulière susceptible d'en modifier significativement les termes.

Les financements sont réalisés auprès des banques partenaires d'Evolis.

Cf note 16 pour la ventilation des passifs financiers par échéances.

14.4 RISQUE DE CRÉDIT

Depuis le début d'activité des sociétés du groupe, les défaillances de paiement des clients ont été très réduites.

Evolis réalise la quasi intégralité de son chiffre d'affaires avec des grossistes importateurs (vente indirecte). De ce fait, le groupe Evolis est peu exposé aux risques d'impayés des clients finaux des différents pays.

À l'export, lors de l'ouverture d'un nouveau compte client, les paiements se font généralement avant la livraison ; à partir d'un certain temps de partenariat, un délai de paiement total ou partiel peut être accordé aux clients après étude de solvabilité effectuée par le service « credit control » d'Evolis. Dans ce cas, un montant d'encours maximum est défini par Evolis.

• Situation des retards de paiement

En K€	31/12/18	31/12/17
Créances non échues et non dépréciées	11 214	11 703
Créances échues depuis moins de 60 jours et non dépréciées	3 214	2 513
Créances échues depuis plus de 60 jours et non dépréciées	739	80
Créances échues et non dépréciées	3 953	2 593
Montants brut des créances dépréciées	850	123
Pertes de valeur comptabilisées	-850	-115
Créances clients nettes des pertes de valeur	15 167	14 304

Note 15 - Provisions

• Tableau des mouvements

En K€	31/12/17	Variation périmètre	Écart conversion	Dotations	Reprises			31/12/18
					utilisées	non util.	total	
Avantages au personnel	507			38		61	61	484
Risque divers	61			491		61	61	491
Garantie à plus d'un an	72			69		72	72	69
Sous total non courants	640	0	0	598		194	194	1 044
Risque divers	255					255	255	0
Garantie à moins d'un an	108			126		108	108	126
Sous total courant	363			126	0	363	363	126
Total	1 003	0	0	724	0	557	557	1 170

En K€	31/12/16	Variation périmètre	Écart conversion	Dotations	Reprises			31/12/17
					utilisées	non util.	total	
Avantages au personnel	279		53	235		60	60	507
Risque divers	0			61			0	61
Garantie à plus d'un an	100			72		100	100	72
Sous total non courants	379	0	53	368		160	160	640
Risque divers	255						0	255
Garantie à moins d'un an	120			108		120	120	108
Sous total courant	375			108	0	120	120	363
Total	754	0	53	476	0	280	280	1 003

• Tableau des mouvements des dépréciations

En K€	31/12/17	Écart conversion	Dotations	Reprises	31/12/18
Dépréciation des stocks	1 112		900	835	1 177
Dépréciation des créances	115		758	23	850
Total	1 227	0	1 658	858	2 027

En K€	31/12/16	Écart conversion	Dotations	Reprises	31/12/17
Dépréciation des stocks	790	-33	839	484	1 112
Dépréciation des créances	134	-14	39	44	115
Total	924	-47	878	528	1 227

15.1 AVANTAGES AU PERSONNEL

Les provisions pour avantages au personnel concernent les engagements d'indemnités de départs du personnel de :

- la société mère (solde selon versement à un organisme financier)
- la société Sogedex Accessories
- la société Evolis India
- la société ACTS Distribution

Evolis SA a souscrit un contrat d'indemnités de fin de carrière en 2012.

Les obligations des sociétés Evolis Inc et Evolis Asia, Evolis China, cardPresso et cardPresso Inc dans ce domaine sont considérées comme non significatives et ne font pas l'objet de retraitement en consolidation.

Le montant de la provision a été évalué en appliquant la méthode préférentielle (norme IAS 19 révisée). L'impact de la norme révisée est peu significatif.

La méthode de calcul utilisée est la méthode rétrospective des unités de crédits projetés avec droits accumulés.

Les principales hypothèses retenues sont les suivantes :

- salariés concernés : personnel, en contrat à durée indéterminée, lié à la société par un contrat de travail.
- départ à l'initiative du salarié à 65 ans.
- taux de charges sociales : 46 %.
- taux d'actualisation retenu : 1,57 %.
- taux de progression des salaires retenu : 2,00 %.
- taux de rotation du personnel : 5%.

Au 31/12/2018, l'engagement d'indemnités de départ représente un total de 1289 k€ dont 805 k€ couverts par le contrat d'indemnités de fin de carrière.

En K€	31/12/18	31/12/17
Solde à l'ouverture	507	279
Variation de périmètre	0	0
Coût des services rendus au cours de la période	138	120
Coût financier	14	12
Cotisations	-160	-10
Écarts actuariels	49	45
Prestations servies	-10	0
Coûts des services passés	0	0
Augmentations - Réductions	-53	70
Écarts de conversion	0	-9
Règlements	0	0
Soldes à la clôture	484	507

15.2 PROVISIONS POUR GARANTIE

Les garanties en cours à la fin de la période sont provisionnées à partir d'estimations statistiques du taux de retour des imprimantes vendues. Ces statistiques sont propres à l'entreprise et sont déterminées à partir des retours observés depuis les trois dernières années.

Note 16 - Échéancier de la dette financière

31/12/2018 En K€	Taux	Moins 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Emprunts à long terme	0,19%	499	1 420		1 919
Emprunts à long terme	0,32%	449	903		1 352
Total		948	2 323		3 271

31/12/2017 En K€	Taux	Moins 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Emprunts à long terme	0,19%	448	719		1 167
Emprunts à long terme	0,32%	498	1 302		1 800
Total		946	2 021		2 967

Note 17 - Autres passifs

En K€	Catégories de passifs financiers à la juste valeur		Juste valeur Total valeur au bilan	Mode de détermination de la juste valeur		
	Passifs au coût amorti	Passifs à la juste valeur par le compte de résultat consolidé		Niveau 1 : cours coté	Niveau 2 : modèle avec paramètres observables	Niveau 3 : modèle interne avec paramètres non observables
Fournisseurs		4 861	4 861		x	
Dettes financières courantes		948	948		x	
Autres passifs financiers		195	195		x	
Dettes fiscales et sociales		4 194	4 194		x	
Autres dettes		788	788		x	
TOTAL	0	10 986	10 986			

• Autres passifs non courants

En K€	31/12/18	31/12/17
Dettes sur immobilisations ⁽¹⁾	0	496
Dettes fiscales et sociales		0
Total	0	496

(1) En 2017, les dettes sur immobilisations concernent les dettes sur acquisition de titres

• Autres passifs courants

En K€	31/12/18	31/12/17
Fournisseurs	4 861	4 213
Dettes fiscales et sociales	4 194	4 425
Autres passifs financiers	195	0
Dettes sur immobilisations	443	385
Autres dettes	345	298
Total	10 038	9 321

Note 18 - Dividendes distribués

En K€	31/12/18	31/12/17
Dividendes nets mis en paiement au cours de la période	5 164	6 197
Total	5 164	6 197
Montant par action	31/12/18	31/12/17
Nombre d'actions au cours de la période	5 219 120	5 164 120
Montant par action (en €)	1,00	1,20
Montant par action	31/12/18	31/12/17
Nombre d'actions (autocontrôle déduit)	5 205 509	5 157 657
Montant par action (en €)	1,00	1,20

Note 19 - Informations sectorielles

- Premier niveau d'information sectorielle (secteurs géographiques) :

31/12/18 En K€	EMEA ⁽¹⁾	Asie - Océanie	Amériques	Total sectoriel	non affecté	Total
Revenus provenant des ventes externes	48 812	13 066	20 065	81 943	0	81 943
Revenus générés par les autres secteurs	0	0	0	0	0	0
Résultat opérationnel sectoriel	6 002	485	2 286	8 773	0	8 773
Valeur comptable totale des actifs	67 404	5 397	7 714	80 515	0	80 515
Passifs sectoriels	10 977	231	293	11 501	0	11 501
Acquisitions d'actifs non courants	3 839	21	17	3 877	0	3 877
Charge d'amortissement incluse dans le résultat sectoriel	2 608	431	550	3 589	0	3 589
Autres charges sans contrepartie en trésorerie	851	0	0	851	0	851

(1) dont CA France : 8 195 K€ - EMEA inclus l'activité Inde

31/12/17 En K€	EMEA ⁽²⁾	Asie - Océanie	Amériques	Total sectoriel	non affecté	Total
Revenus provenant des ventes externes	48 179	12 400	19 409	79 988	0	79 988
Revenus générés par les autres secteurs	0	0	0	0	0	0
Résultat opérationnel sectoriel	4 834	2 158	5 707	12 698	0	12 698
Valeur comptable totale des actifs	63 252	4 379	7 631	75 261	0	75 261
Passifs sectoriels	6 442	176	79	6 697	0	6 697
Acquisitions d'actifs non courants	5 393	274	115	5 782	0	5 782
Charge d'amortissement incluse dans le résultat sectoriel	2 525	403	530	3 458	0	3 458
Autres charges sans contrepartie en trésorerie	465	20	0	485	0	485

(2) dont CA France : 9 112 k€ - EMEA inclus l'activité Inde

- Second niveau d'information sectorielle (gammes produits) :

31/12/18 En K€	Imprimantes	Consom- mables	Divers	Total	non affecté	Total
Revenus provenant des ventes externes	36 750	39 908	5 285	81 943		81 943
Valeur comptable totale des actifs	4 758	2 307	7 810	14 875	65 639	80 514
Acquisitions d'actifs non courants	1 372	0	0	1 372	2 505	3 877

31/12/17 En K€	Imprimantes	Consom- mables	Divers	Total	non affecté	Total
Revenus provenant des ventes externes	36 235	38 283	5 470	79 988		79 988
Valeur comptable totale des actifs	5 976	3 061	7 748	16 784	58 477	75 261
Acquisitions d'actifs non courants	5 393	274	115	5 782		5 782

- Données sectorielles par implantation géographique des actifs

31/12/18 En K€	EMEA	Asie - Océanie	Amériques	Total sectoriel	non affecté	Total
Valeur comptable totale des actifs	67 404	5 397	7 714	80 515	0	80 515
Acquisitions d'actifs non courants	3 839	21	17	3 877		3 877

31/12/17 En K€	EMEA	Asie - Océanie	Amériques	Total sectoriel	non affecté	Total
Valeur comptable totale des actifs	63 252	4 379	7 631	75 261	0	75 261
Acquisitions d'actifs non courants	5 393	274	115	5 782		5 782

Note 20 - Charges de personnel

20.1 DÉTAIL DES FRAIS DE PERSONNEL

En K€	31/12/18	31/12/17
Salaires et traitements	15 055	13 857
Attribution actions gratuites IFRS 2 *	987	
Charges sociales	6 007	6 020
Salaires et charges sociales activés au titre des frais de R&D	-1 135	-1 223
Avantages en nature	102	83
Remboursement frais de personnel	-17	-52
Intéressement	0	197
Participation légale	533	449
Indemnité retraite	0	3
<i>Sous total</i>	<i>21 532</i>	<i>19 334</i>
Impôts et taxes sur rémunérations	279	264
Personnel extérieur	991	885
Avantage au personnel	0	0
Total	22 802	20 483

*Cf note 13 sur le traitement des actions gratuites. Une charge de 1432 K€ aurait dû être constatée en 2017.

20.2 RÉPARTITION DE L'EFFECTIF MOYEN

	31/12/18	31/12/17
Cadres et agents de maîtrise	133	109
Employés	236	256
Total	369	365

20.3 RÉMUNÉRATION ALLOUÉE AUX MANDATAIRES

En K€	31/12/18	31/12/17
Avantages à court terme	1 052	1 035
Avantages postérieurs à l'emploi		
Autres avantages à long terme		832
Indemnités de fin de contrat de travail		
Paie fondé sur les actions		
Total	1 052	1 867

Note 21 - Autres charges et produits opérationnels

En 2018, les autres charges et produits opérationnels comprennent un litige avec les douanes indiennes (0.5 M€), et des pertes et dépréciations sur 2 clients pour un montant total de 1.3 M€.

Note 22 - Frais de recherche et développement activés

En K€	31/12/18	31/12/17
Marchandises et matières consommées		
Frais de personnel	1 135	1 223
Autres achats et charges externes	132	113
Dotations aux amortissements		
Total	1 267	1 336

Note 23 - Autres produits et charges financiers

En K€	31/12/18	31/12/17
Résultat de change	-55	-922
Autres charges et produits financiers		
Total	-55	-922

Note 24 - Impôt

24.1 VENTILATION DE L'IMPÔT COMPTABILISÉ

En K€	31/12/18	31/12/17
Impôt exigible	2 916	2 788
Impôt différé actif non courant	-169	453
Impôt différé actif courant		
Impôt différé passif non courant		
Impôt différé passif courant		
Total	2 747	3 241

24.2 PREUVE D'IMPÔT

En K€	31/12/18	31/12/17
Résultat net avant impôt	8 882	12 011
Taux d'impôt en vigueur	33,80%	34,22%
Charges d'impôt théorique	3 002	4 110
Charges non déductibles	129	355
Déficits reportables pour lesquels aucun impôt différé actif n'a été comptabilisé		
Taxe sur les dividendes		-311
Crédit impôt	-549	-843
Modification des taux d'impôts différés	74	79
Activation des déficits		
Écart taux impôt différés sur filiales.	-144	-53
Produits non imposables	-96	-90
Autres minorations	-5	-6
Autres majorations	334	
Total Charges d'impôt	2 745	3 241
Dont :		
• Impôts courants	2 916	2 788
• Impôts différés	-169	453

Note 25 - Regroupements d'entreprises

Néant

• Écart d'acquisition et actifs nets liés aux acquisitions

Au 31 décembre 2018, les actifs nets et l'écart d'acquisition résultant de ces opérations se détaillent comme suit :

En K€	ACTS Dist.	cardPresso	Evolis India	Sogedex	Cumul 31/12/18
Année d'acquisition	2016	2014	2013	2012	
Coûts des acquisitions (en numéraire)	740	1 365	3 927	1 900	7 932
Réévaluation des participations (Écart acquisition complet)		585	2 177		2 762
Juste valeur des actifs nets des participations acquises		-934	-962		-1 896
Écart de conversion		0	376		376
Divers	13			97	110
Écart d'acquisition	753	1 016	5 518	1 997	9 284

Le groupe a opté pour une évaluation de la participation selon la méthode de l'écart d'acquisition complet.

Note 26 - Engagements

26.1 ENGAGEMENTS DONNÉS

Néant

26.2 ENGAGEMENTS REÇUS

Néant

26.3 ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

Néant

26.4 AUTRES ENGAGEMENTS

Montant total des paiements minimaux futurs à effectuer au titre des principaux contrats de location simple :

En K€	31/12/18	31/12/17
Location des locaux à Fort Lauderdale	1 014	114
dont à moins d'un an	150	114
dont à plus d'un an et moins de 5 ans	864	
Location des locaux à Singapour	0	0
dont à moins d'un an		
dont à plus d'un an et moins de 5 ans		
Total	1 014	114

Note 27 - Événements post clôture

Dans le cadre de son développement commercial en Asie, Evolis Japan a été créée à Tokyo en janvier 2019.

Note 28 - Parties liées

Rémunérations versées aux dirigeants : Cf note 20.3.

BILAN ACTIF

RUBRIQUES	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	Net (N) 31/12/18	Net (N-1) 31/12/17
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Concession, brevets et droits similaires	2 506 493	2 078 164	428 328	460 548
Autres immobilisations incorporelles	47 500		47 500	33 250
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	225 000		225 000	
TOTAL immobilisations incorporelles	2 778 993	2 078 164	700 828	493 798
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	752 951	3 964	748 987	684 372
Constructions	9 218 756	3 484 571	5 734 184	6 064 405
Installations techniques, matériel et outillage industriel	7 488 586	6 907 021	581 566	972 834
Autres immobilisations corporelles	4 212 608	2 586 671	1 625 936	1 606 876
Immobilisations en cours	890 218		890 218	71 144
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles	22 563 118	12 982 228	9 580 891	9 399 630
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Autres participations	8 807 019		8 807 019	8 770 461
Autres titres immobilisés	9 861		9 861	9 561
Autres immobilisations financières	653 804	130 035	523 769	425 424
TOTAL immobilisations financières	9 470 684	130 035	9 340 649	9 205 445
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	34 812 795	15 190 427	19 622 368	19 098 874
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement	4 593 614	518 475	4 075 139	3 870 167
Stocks produits intermédiaires et finis	2 848 675	176 840	2 671 835	2 574 620
Stocks de marchandises	1 568 819	74 687	1 494 132	1 914 813
TOTAL stocks et en-cours	9 011 108	770 002	8 241 106	8 359 600
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes	804 424		804 424	622 308
Créances clients et comptes rattachés	12 892 353	752 765	12 139 588	11 932 971
Autres créances	5 281 598		5 281 598	7 234 518
TOTAL créances	18 978 374	752 765	18 225 609	19 789 796
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	14 349 345		14 349 345	13 721 436
Disponibilités	7 341 672		7 341 672	4 713 968
Charges constatées d'avance	580 036		580 036	460 153
TOTAL disponibilités et divers	22 271 053		22 271 053	18 895 556
TOTAL ACTIF CIRCULANT	50 260 535	1 522 767	48 737 768	47 044 953
Écarts de conversion actif	20 071		20 071	177 271
TOTAL GÉNÉRAL	85 093 400	16 713 194	68 380 206	66 321 097

BILAN PASSIF

RUBRIQUES	Net 31/12/18	Net 31/12/17
CAPITAUX PROPRES		
Capital social	417 530	413 130
Prime d'émission	6 733 509	6 733 509
Réserve légale	41 313	41 313
Réserves réglementées	275 240	279 640
Autres réserves	41 473 171	38 940 294
Report à nouveau	7 169	36 403
Résultat de l'exercice	6 587 220	7 660 593
TOTAL situation nette	55 535 151	54 104 883
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	30 263	33 763
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	148 843	174 672
TOTAL CAPITAUX PROPRES	55 714 258	54 313 317
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	410 287	673 038
Provisions pour charges	331 767	297 637
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	742 054	970 675
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 270 946	2 967 049
Emprunts et dettes financières divers	9 805	9 805
TOTAL dettes financières	3 280 751	2 976 854
AVANCES ET ACOMPTES REÇUS SUR COMMANDES EN COURS	49 153	82 169
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs	4 502 743	3 800 874
Dettes fiscales et sociales	3 629 554	3 733 029
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	109 842	364 025
Autres dettes	322 382	60 767
TOTAL dettes diverses	8 564 520	7 958 695
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		
TOTAL DETTES	11 894 424	11 017 718
Écarts de conversion passif	29 471	19 387
TOTAL GÉNÉRAL	68 380 206	66 321 097

COMPTE DE RÉSULTAT

RUBRIQUES	France	Export	Net 31/12/18	Net 31/12/17
Ventes de marchandises	2 431 636	28 025 539	30 457 175	29 200 899
Production vendue de biens	2 642 954	32 747 434	35 390 388	35 796 754
Production vendue de services	213 106	607 296	820 402	623 062
Chiffres d'affaires nets	5 287 697	61 380 268	66 667 965	65 620 716
Production stockée			39 578	604 279
Subventions d'exploitation			37 014	49 281
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			1 672 160	1 230 237
Autres produits			242 724	519 675
PRODUITS D'EXPLOITATION			68 659 441	68 024 188
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises			5 751 792	5 960 554
Variation de stock de marchandises			411 608	-438 553
Achats de matières premières et autres approvisionnements			24 376 348	24 726 333
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]			-271 995	-143 725
Autres achats et charges externes			8 442 415	7 897 578
TOTAL charges externes			38 710 168	38 002 186
IMPÔTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			1 235 038	1 234 045
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			10 902 686	10 084 268
Charges sociales			4 956 811	5 155 697
TOTAL charges de personnel			15 859 497	15 239 965
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			1 769 190	1 610 850
Dotations aux provisions sur actif circulant			1 522 767	772 448
Dotations aux provisions pour risques et charges			239 271	363 921
TOTAL dotations d'exploitation			3 531 228	2 747 219
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			339 098	387 077
CHARGES D'EXPLOITATION			59 675 030	57 610 493
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			8 984 412	10 413 696

RUBRIQUES	Net 31/12/18	Net 31/12/17
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	8 984 412	10 413 696
PRODUITS FINANCIERS		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	340 609	230 585
Autres intérêts et produits assimilés	182 240	196 929
Reprises sur provisions et transferts de charges	213 403	510 911
Différences positives de change	1 245 636	525 388
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	16 303	
TOTAL des produits financiers	1 998 192	1 463 813
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions	335 181	213 403
Intérêts et charges assimilés	6 069	422
Différences négatives de change	1 080 192	1 671 790
TOTAL des charges financières	1 421 442	1 885 615
RÉSULTAT FINANCIER	576 750	-421 802
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	9 561 162	9 991 893
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	451	200
Produits exceptionnels sur opérations en capital	13 992	880 729
Reprises sur provisions et transferts de charges	126 769	189 942
TOTAL des produits exceptionnels	141 212	1 070 871
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	955	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	80 686	1 069 059
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	70 941	83 670
TOTAL des charges exceptionnelles	152 582	1 152 729
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-11 370	-81 858
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	533 425	449 256
Impôts sur les bénéfices	2 429 147	1 800 186
BÉNÉFICE	6 587 220	7 660 593

ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX

PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2018, d'une durée de 12 mois, couvrant la période du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018.

Les comptes annuels sont exprimés en Euros.

FAITS CARACTÉRISTIQUES INTERVENUS DURANT L'ANNÉE

Événements principaux

Une provision pour créance douteuse de 753 K€ a été comptabilisée sur l'exercice.

Événements postérieurs à la clôture

Dans le cadre de son développement commercial en Asie, Evolis Japan a été créée à Tokyo en janvier 2019.

Principes comptables

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement ANC N°2014-03 relatif au plan comptable général, modifié par les règlements ANC 2015-06 et 2016-07. Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels

L'évaluation des éléments inscrits est pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques.

Le CICE a été comptabilisé en diminution des charges de personnel. Le montant du CICE au titre de 2018 est de 313 194 EUR. Le CICE a permis à la société de financer l'amélioration de sa compétitivité, à travers notamment des efforts en matière d'investissement (1 936 K€) et de formation (91 K€).

MÉTHODES D'ÉVALUATION

Immobilisations incorporelles

Les logiciels sont amortis sur une durée de 3 ans, à l'exception du système d'information M3 amorti sur une durée de 5 ans,

Les dépôts de marque ne font pas l'objet d'amortissement.

Au titre de l'exercice 2018, les frais de recherche et développement ont été comptabilisés en charges.

Immobilisations corporelles

Elles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements de dépréciation économiquement justifiés sont calculés sur la durée de vie estimée des immobilisations selon le mode linéaire ou dégressif lorsque la législation le permet.

L'immeuble a fait l'objet de la décomposition suivante :

• Gros œuvre et structure	Linéaire sur 40 ans
• Menuiseries extérieures	Linéaire sur 25 ans
• Plomberie – chauffage – étanchéité	Linéaire sur 20 ans
• Aménagements intérieurs	Linéaire sur 15 ans
• Aménagements extérieurs – abord	Linéaire sur 10 ans
• Revêtements de sols	Linéaire sur 7 ans

Le mode et la durée d'amortissement des autres immobilisations corporelles sont les suivantes :

• Matériel industriel	Linéaire de 3 à 5 ans
• Outillage	Linéaire sur 3 ans
• Agencements et aménagements	Linéaire sur 5 ans
• Installations générales et agencements	Linéaire de 5 à 10 ans
• Matériel de transport	Linéaire sur 4 ans
• Matériel de bureau et informatique	Linéaire de 3 à 5 ans dégressif sur 3 ans
• Mobilier	Linéaire sur 5 ans

Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'acquisition. Une dépréciation est constituée lorsque la valeur actuelle à la clôture de l'exercice, au regard de la situation nette et des perspectives d'avenir, est inférieure à la valeur d'acquisition.

Les actions d'autocontrôle sont classées en «autres immobilisations financières» et sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Une dépréciation est comptabilisée lorsque le cours moyen du dernier mois de l'exercice est inférieur au cours moyen d'acquisition.

Stocks

Les stocks de marchandises et de matières sont évalués au prix de revient d'achat (selon la méthode du coût moyen pondéré).

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les stocks de produits finis sont valorisés au coût de production, excluant les frais généraux non imputables à la production, les frais financiers et les frais liés à la commercialisation.

Une dépréciation est constituée lorsque la valeur probable de réalisation des stocks est inférieure à leur prix de revient.

Créances

Les créances ont été inscrites pour leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée pour les créances douteuses afin de tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Une dépréciation est constituée lorsque la valeur actuelle à la clôture de l'exercice est inférieure à la valeur d'acquisition.

Méthode de conversion

Les opérations d'achats et de ventes réalisées avec l'étranger sont converties en euros selon le cours moyen du mois.

Les créances et dettes sont exprimées selon le cours de clôture au 31 décembre 2018.

Provisions pour risques et charges

Les provisions sont comptabilisées lorsque le groupe a une obligation résultant d'un événement passé, qu'une sortie probable de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Participation

La société a inscrit en charges à payer à la clôture de l'exercice 2018, la participation des salariés aux résultats de l'entreprise pour un montant de 533 425 €.

Engagements en matière de retraite

La société a comptabilisé une dotation d'un montant de 34 130 € au titre des indemnités de départ en retraite à verser aux salariés en fin de carrière.

L'engagement total de la société en matière de retraite se décompose ainsi :

Engagements retraite	Provisionné	Couverture par un fonds CIC	Total
I. D. R.	331 767 €	805 166 €	1 136 933 €

Conformément à la recommandation 2003 – R. 01 du CNC, le montant de la provision a été évalué en appliquant la méthode préférentielle (norme IAS 19 révisée). La méthode de calcul utilisée est la méthode rétrospective des unités de crédits projetés avec droits accumulés.

La formule de calcul est la suivante :

$$S \times (1+t)^n \times P \times Tv \times Tr \times (1+i)^n$$

S = salaire de référence du personnel en contrat à durée indéterminée

t = taux de revalorisation des salaires : 2 %

P = coefficient des droits acquis à la clôture de l'exercice

Tv = taux d'espérance de vie

Tr = taux de rotation en fonction de l'âge à la clôture

i = taux d'actualisation IFC : taux IBoxx 1,57 %

Départ à l'initiative du salarié à 65 ans.

Le montant de la provision s'explique par l'effectif, 221 personnes, l'âge moyen et l'ancienneté peu élevée (7,43 ans) des salariés de la société.

Comptabilisation des pertes et gains de change

Conformément au règlement ANC2015-05 applicable au 1^{er} Janvier 2017 la comptabilisation des produits et charges sur les instruments financiers est la suivante :

- Les pertes et gains de change sur les opérations commerciales (hors groupe) sont comptabilisés en résultat d'exploitation, dans les comptes #656 et #756 (charges de 339 K€ et produits de 241 K€).
- Les pertes et gains de change sur les opérations commerciales (groupe) ainsi que sur les opérations bancaires sont comptabilisés en résultat financier, dans les comptes #666 et #766 (charges de 1 080 K€ et produits de 1 246 K€).

INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

IMMOBILISATIONS					
VALEUR BRUTE	31/12/17	ACQUISITIONS	Virement de poste à poste	CESSIONS	31/12/18
Frais d'établissement					
Frais recherche et développement					
Autres immobilisations incorporelles	2 413 578	142 728		49 814	2 506 492
Immobilisations en cours incorp.	33 250	239 250			272 500
INCORPORELLES	2 446 828	381 978		49 814	2 778 992
Terrains	684 372	68 579			752 951
Constructions	8 478 199	46 571			8 524 770
Constructions sur sol d'autrui					
Agencements des constructions	664 843	29 142			693 985
Install. techn., matériel et outillage	7 388 097	97 849	2 640		7 488 586
Agencements divers	464 925	27 674			492 599
Matériels de transport	550 178	46 086		68 440	527 824
Matériel de bureau et informatique	2 815 881	641 013		270 022	3 186 872
Autres	5 314				5 314
Immobilisations en cours corp.	71 144	821 714	-2 640		890 218
Avances et acomptes					
CORPORELLES	21 122 952	1 778 628		338 462	22 563 118
Participations évaluées par mise en équivalence					
Autres participations	8 770 461	36 558			8 807 019
Autres titres immobilisés	9 561	300			9 861
Prêts & Autres immob. financières	425 423	2 220 062		1 991 681	653 804
FINANCIÈRES	9 205 445	2 256 920		1 991 681	9 470 684
TOTAL GÉNÉRAL	32 775 226	4 417 526		2 379 957	34 812 795

AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS						
	31/12/17	Dotations	Virement de poste à poste	Reprise	31/12/18	
Frais d'établissement						
Frais recherche et développ.						
Autres immob. incorporelles	1 953 030	174 948		49 814	2 078 164	
INCORPORELS	1 953 030	174 948		49 814	2 078 164	
Terrain		3 964			3 964	
Constructions	2 959 955	348 536			3 308 491	
Constructions sur sol d'autrui						
Agencements des constructions	118 682	57 398			176 080	
Install. techn., matériel et out.	6 415 264	491 757			6 907 021	
Agencements divers	129 371	45 277			174 648	
Matériels de transport	201 482	117 848		65 805	253 525	
Matériel de bureau et informat.	1 898 567	529 462		269 532	2 158 497	
Autres						
Immobilisations en cours						
CORPORELS	11 723 322	1 594 242		335 337	12 982 227	
TOTAL GÉNÉRAL	13 676 353	1 769 190		385 151	15 060 392	
DOTATIONS		1 769 190	LINÉAIRE	DÉGRESSIF	EXCEPTIONNEL	TOTAL
						1 769 190

Actions propres

Dans le cadre d'un contrat de liquidité mis en place en Juillet 2009, la société Evolis détenait, au 31/12/2018, 8 015 actions Evolis ayant pour valeur d'acquisition 173 099 Euros.

Dans le cadre du rachat d'actions pour les salariés mis en place en Janvier 2017, la société Evolis détenait, au 31/12/2018, 5 596 actions Evolis ayant pour valeur d'acquisition 243 990 Euros.

Conformément au point sur les immobilisations financières, il a été comptabilisé une dépréciation sur les actions d'autocontrôle d'un montant de 130 035 Euros.

État des créances à la clôture de l'exercice

Les échéances des créances à la clôture de l'exercice se répartissent comme suit :

	Montant Brut	Montant à un an au plus	Montant à plus d'un an
Autres Immobilisations financières	653 804		653 804
Clients douteux	755 308		755 308
Créances Clients et comptes rattachés	12 137 045	12 137 045	
Autres créances	1 275 551	1 275 551	
Groupes et associés	3 775 868		3 775 868
Débiteurs divers	230 179	230 179	
Charges constatées d'avance	580 036	580 036	
	19 407 791	14 222 811	5 184 980

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition :

14 349 345

Valeur liquidative à la clôture 14 349 345

Charges constatées d'avance

Le poste «Charges constatées d'avance» correspond à des charges d'exploitation enregistrées au cours de l'exercice, mais qui courent pour partie sur l'exercice suivant.

580 036

Capital social

Le capital social se décompose de la façon suivante :

• Nombre de titres à l'ouverture de l'exercice	5 164 120
• Augmentation de capital par attribution d'actions gratuites	55 000
Nombre de titres à la clôture de l'exercice	5 219 120
Valeur nominale	0,08

Variation des capitaux propres

Montant avant résultat à l'ouverture de l'exercice	46 652 724
• Variation des reports à nouveau (affectation des dividendes sur actions propres 2017)	-36 403
• Affectation des résultats de l'exercice précédent suivant décision de l'assemblée générale ordinaire :	
- report à nouveau (dividendes sur actions propres)	7 169
- réserve légale	
- autres réserves	2 532 877
- dividendes	5 156 951
• Procès-verbal du Conseil d'administration du 02 Juin 2018	
- Réalisation de l'augmentation de capital résultant de l'attribution définitives des 47 000 actions (0,08 euros l'action)	3 760
- Variation des réserves indisponibles suite au plan d'attribution d'actions gratuites	-3 760
• Procès-verbal du Conseil d'administration du 19 Novembre 2018	
- Réalisation de l'augmentation de capital résultant de l'attribution définitives de 8 000 actions (0,08 euros l'action)	640
- Variation des réserves indisponibles suite au plan d'attribution d'actions gratuites	-640
• Amortissement des subventions d'investissement	-3 500
• Variations nettes de l'exercice des provisions réglementées	-25 829
Montant à la clôture avant résultat	49 127 038
Résultat de l'exercice	6 587 220
Montant à la clôture de l'exercice	55 714 258

Plan d'attribution d'actions gratuites

L'Assemblée générale du 4 mai 2017 a délégué au Conseil d'Administration l'attribution d'actions gratuites dans la limite de 105 000 actions sur une durée de 38 mois (actions nouvelles).

Le Conseil d'Administration du 1^{er} juin 2017 a défini les bénéficiaires de 75 000 actions gratuites, et fixé les conditions d'attribution définitive :

- 20 000 actions seront attribuées sous condition de présence et de performance (effet au 02/02/2019)
- 55 000 actions seront attribuées sous conditions de présence. Ces actions ont été attribuées définitivement sur l'année 2018 en deux temps :
 - Conseil d'administration du 04 Juin 2018 avec effet au 2 Juin 2018 : attribution de 47 000 actions
 - Conseil d'administration du 19 Novembre 2018 : attribution de 8 000 actions

Le Conseil d'Administration du 19 octobre 2017 a défini le bénéficiaire de 30 000 actions gratuites sous conditions de présence et de performance, avec effet au 1^{er} janvier 2019 pour 15 000 actions et au 1^{er} janvier 2020 pour les 15 000 actions restantes.

État des échéances des dettes

Les échéances des dettes à la clôture de l'exercice se répartissent comme suit :

	Montant Brut	moins 1 an	de 1 à 5 ans	plus de 5 ans
Emprunts et dettes financières	3 270 946	948 485	2 322 461	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 502 743	4 502 743		
Dettes fiscales et sociales	3 629 553	3 629 553		
Dettes sur immobilisations et cptes rattachés	109 842	109 842		
Groupes et associés	9 805	9 805		
Autres dettes	322 382	322 382		
TOTAL GÉNÉRAL	11 845 271	9 522 810	2 322 461	

État des provisions

Les mouvements concernant l'exercice sont détaillés ci-après :

	31/12/17	DOTATIONS	REPRISES	31/12/18
Provisions réglementées				
• Amortissements dérogatoires	174 672	70 941	96 769	148 844
• Hausse des prix				
• Provisions investissement				
• Autres provisions réglementées				
TOTAL	174 672	70 941	96 769	148 844

	31/12/17	DOTATIONS	REPRISES		31/12/18
			montants utilisés	montants non utilisés	
Provision p/risques & charges					
• Litiges					
• Garanties	180 000	195 000	180 000		195 000
• Pertes de change	238 038	215 287	238 038		215 287
• Impôts					
• Provision indemnités départ à la retraite	297 637	34 130			331 767
• Autres provisions pour risques et charges	255 000			255 000	
TOTAL	970 675	444 417	418 038	255 000	742 054

	31/12/17	DOTATIONS	REPRISES	31/12/18
Provisions pour dépréciation				
• Sur immob. en cours				
• Sur immob. financières		130 035		130 035
• Sur stocks	751 543	770 002	751 543	770 002
• Sur créances clients	20 905	752 765	20 905	752 765
• Autres provisions pour dépréciation				
TOTAL	772 448	1 652 802	772 448	1 652 802

Charges à payer

• Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
• Fournisseurs et comptes rattachés	185 979
• Dettes fiscales et sociales	2 909 131
• Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	14 133
• Autres dettes	127 166
• Disponibilités, charges à payer	
TOTAL	3 236 409

Écarts de conversion

Ils résultent des valorisations des dettes et créances en monnaies étrangères au cours de la date de clôture des comptes, Ils s'analysent comme suit :

	ACTIF Perte latente	PROVISION Perte de change	PASSIF Gain latent
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 131	7 131	3 350
Groupe-fournisseurs			560
Groupe-clients	9 930	9 930	24 024
Créances clients et comptes rattachés	3 010	3 010	1 537
Instruments financiers	195 216	195 216	23 047
TOTAL	215 287	215 287	52 518

INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT

Chiffres d'affaires hors taxes par nature

2018

Zones	Imprimantes	Consommables	Divers	TOTAL
Amérique	9 154 297	5 013 358	1 071 445	15 239 100
Asie	5 941 929	4 122 853	754 347	10 819 129
Inde	1 699 765	1 867 249	-151 443	3 415 571
EMEA ⁽¹⁾	16 293 119	16 921 808	3 979 238	37 194 165
TOTAL	33 089 110	27 925 268	5 653 587	66 667 965

2017

Zones	Imprimantes	Consommables	Divers	TOTAL
Amérique	8 178 918	5 627 170	1 437 247	15 243 335
Asie	5 325 994	3 635 916	901 018	9 862 928
Inde	1 859 512	2 477 449	88 276	4 425 237
EMEA ⁽¹⁾	17 312 255	15 203 234	3 573 727	36 089 216
TOTAL	32 676 679	26 943 769	6 000 268	65 620 716

(1) EMEA = Europe Middle East Africa (Europe Moyen Orient Afrique)

Frais de recherches et développement

	31/12/18	31/12/17
Montant global des dépenses de recherches et développement comptabilisées en charge	1 103 K€	1 222 K€

Crédit impôt recherche

Les dépenses de recherche engagées au cours de l'exercice ont permis de bénéficier d'un crédit d'impôt recherche de
Ce crédit d'impôt représente une créance sur l'Etat (Impôt négatif) qui majore le résultat de l'entreprise.

407 476

Transfert de charges

	31/12/18	31/12/17
Assurances - Remboursement - Mutuelle	14 777	54 040
Avantages en Nature	102 770	97 928
Formation	11 527	25 184
Refacturation loyers et charges	341 002	371 520
TOTAL	470 077	548 672

Ventilation de l'effectif moyen

	31/12/18	31/12/17
Cadres	92	81
Employés - Techniciens	82	81
Ouvriers	64	61
TOTAL GÉNÉRAL	238	223

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	RÉSULTAT AVANT IS	IMPÔT	RÉSULTAT NET
Résultat courant	9 561 162	2 584 839	6 976 323
Résultat exceptionnel	-11 370	-3 843	-7 527
Participation des salariés	-533 425	-151 849	-381 576
TOTAL GÉNÉRAL	9 016 367	2 429 147	6 587 220

Situation fiscale latente

Elle s'analyse comme suit :

	31/12/18	31/12/17
Provisions réglementées (amortissement dérogatoire)	148 843	174 672
Subvention d'investissement	30 263	33 763
Charges à répartir		
Écart de conversion - actif	20 071	177 271
Différence évaluation actif Instruments financiers	195 216	60 767
Autres		
Accroissement de la dette future d'impôt	394 393	446 473
Provisions et charges non déductibles	644 299	683 946
Plus-values latentes sur OPCVM		8 999
Écart de conversion - passif	29 471	19 387
Différence évaluation passif Instruments financiers	23 047	37 082
Autres		
Allègement de la dette future d'impôt	696 817	749 414
ASSIETTE DE L'IMPÔT	-302 424	-302 941
Impôt correspondant	-102 219	-103 666
Amortissements réputés différés		
Déficits reportables		
Moins-values à long terme		

Résultat hors évaluation fiscale dérogatoire

	31/12/18	31/12/17
Résultat de l'exercice	6 587 220	7 660 593
+ Dotation de l'exercice aux provisions réglementées déductibles	70 941	83 670
- Reprise de l'exercice sur provisions réglementées imposables	96 769	189 942
- Charge d'impôt du fait de ces provisions	-8 730	-36 366
Résultat net hors évaluations fiscales dérogatoires	6 570 122	7 590 687

Résultat financier

Il s'analyse comme suit :

	31/12/18	31/12/17
Résultat de change (hors opérations commerciales)	173 702	-848 895
Coût de l'endettement	-6 069	-422
Revenus de participations	340 609	230 585
Produits financiers sur placements et trésorerie	168 992	164 148
Produits financiers sur comptes courants	29 551	32 781
Résultat d'escompte		
Résultat dot prov et reprise immo financières	-130 035	
TOTAL	576 750	-421 803

Résultat exceptionnel

Il s'analyse comme suit :

	31/12/18	31/12/17
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
OPÉRATION DE GESTION		
Produits exceptionnels divers	451	200
OPÉRATION EN CAPITAL		
Produits cession Immo	6 206	60 821
Quote subventions virée en résultat	3 500	3 500
Bonis - Rachats Actions	4 286	816 408
REPRISE SUR PROV ET TRANSFERT CHARGE		
Reprise provision	30 000	
Reprise Amortissements dérogatoires	96 769	189 942
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
OPÉRATION DE GESTION		
Pénalités Amendes fiscales et sociales	955	
Autres charges exceptionnelles		
OPÉRATION EN CAPITAL		
Valeurs nettes comptables Immo cédées	3 126	3 073
Malis Rachats Actions	77 561	1 065 986
Charges exceptionnelles diverses		
DOT EXCEPTIONNELLES AMORT & PROVISIONS		
Dotations amortissements dérogatoires	70 941	83 670
Dotations amortissements exceptionnels		
Dotations prov risques et charges		
TOTAL	-11 370	-81 858

AUTRES INFORMATIONS

Rémunérations allouées aux mandataires sociaux

	31/12/18	31/12/17
Rémunérations	1 095 207	1 065 551
TOTAL	1 095 207	1 065 551

Dettes garanties par des sûretés réelles et engagements financiers

Engagements donnés :

Nature	Bénéficiaire	Initial	En-cours
CAUTION France	CM CIC ASSET MANAGEMENT	402 300	402 300
CAUTION France	MÉCÈNE & LOIRE	40 000	10 000
TOTAL		442 300	412 300

Contrat de change à terme

Des ventes réalisées en USD ont conduit la société EVOLIS à mettre en place un contrat de ventes à terme de devise USD en 2019.

Au 31/12/2018, le solde des contrats s'élève à 19 500 000 USD.

Des achats réalisés en JPY ont conduit la société EVOLIS à mettre en place un contrat d'achat à terme de devise JPY avec des échéances en 2019.

Au 31/12/2018, le solde des contrats s'élève à 85 000 000 JPY.

Les contrats de change à terme font ressortir au 31/12/2018 une moins value de 195 216 EUR, comptabilisée en provisions pour risques et charges.

Engagement de poursuite de loyers

En K€	31/12/18	31/12/17
Location des locaux à Fort Lauderdale	1 014	114
dont à moins d'un an	150	114
dont à plus d'un an et moins de 5 ans	864	
Location des locaux à Singapour		
dont à moins d'un an	0	0
dont à plus d'un an et moins de 5 ans	0	0
Total	1 014	114

Liste des filiales et participations

		Capital	Capitaux propres (autres que le capital social)	Quote part du capital détenu (en %)	Effectif	Chiffre d'affaires HT du dernier exercice écoulé	Résultat NET
Filiales (détenues à + 50%)							
EVOLIS INC. (Miami, Etats - Unis)	\$	10 000	5 914 358	100%	24	23 696 020	142 440
	<i>Taux de conversion</i>		1,1450			1,1810	1,1810
	€	8 130	5 165 378			20 064 369	120 609
EVOLIS Asia (Singapour)	\$	98 457	780 199	100%	10	15 430 536	44 653
	<i>Taux de conversion</i>		1,1450			1,1810	1,1810
	€	75 000	681 397			13 065 653	37 809
CARDPRESSO (Água de Pena)	€	5 000	761 801	84%	18	1 415 190	310 611
Sarl SOGEDEX	€	50 000	1 808 497	100%	13	3 539 836	416 740
EVOLIS India	INR	9 512 220	200 421 984	100%	49	524 531 869	26 154 985
	<i>Taux de conversion</i>		79,7300			80,7330	80,7330
	€	111 171	2 513 759			6 497 119	323 969
Evolis China	RMB	610 040	117 971	100%	7	6 153 868	134 079
	<i>Taux de conversion</i>		7,8000			7,6200	7,6200
	€	80 950	15 124			807 594	17 596
Sarl ACTS Distribution	€	150 000	322 647	100%	7	3 858 307	90 661

La société Evolis n'a pas conclu, avec les parties liées, de transaction présentant une importance significative et à des conditions qui ne sont pas celles du marché.

	FILIALES		PARTICIPATION	
	Françaises (€)	Étrangères (€)	Françaises (€)	Étrangères (€)
Valeur comptable des titres détenus				
• valeur brute :	200 000	8 557 311	49 708	néant
• valeur nette :	200 000	8 557 311	49 708	néant
Montant des prêts et avances accordés	1 273 899	2 501 969	néant	néant
Montant des cautions et avals donnés	néant	néant	néant	néant
Montant des dividendes encaissés	néant	340 609	néant	néant

Honoraires des commissaires aux comptes

	RSM	Groupe Y
Au titre de la mission de contrôle légal des comptes	41 796	42 943
Au titre d'autres prestations		
TOTAL GÉNÉRAL	41 796	42 943

RÉSULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Date d'arrêté Durée de l'exercice (mois)	31/12/2018 12	31/12/2017 12	31/12/2016 12	31/12/2015 12	31/12/2014 12
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	417 530	413 130	413 130	413 130	413 130
Nombre d'actions					
• ordinaires	5 219 120	5 164 120	5 164 120	5 164 120	5 164 120
• à dividende prioritaire					
Nombre maximum d'actions à créer					
• par conversion d'obligations					
• par droit de souscription					
OPÉRATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	66 667 965	65 620 716	62 604 772	62 709 755	50 343 193
Résultat avant impôt, participation, amortissements et provisions	11 944 887	11 571 910	14 822 982	15 670 879	11 659 014
Impôts sur les bénéfices	2 429 147	1 800 186	3 999 048	3 795 795	3 155 166
Participation des salariés	533 425	449 256	824 170	672 601	676 700
Dot. Amortissements et provisions	2 395 095	1 661 875	1 386 966	2 128 008	1 358 885
Résultat net	6 587 220	7 660 593	8 612 798	9 074 475	6 468 263
Résultat distribué	4 436 252	5 164 120	6 196 944	6 713 356	3 666 525
RÉSULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôt, participation, avant dot.amortissements, provisions	1,72	1,81	1,94	2,17	1,52
Résultat après impôt, participation dot. amortissements et provisions	1,26	1,48	1,67	1,76	1,25
Dividende attribué	0,85	1,00	1,20	1,30	0,71
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés	238	223	196	174	161
Masse salariale	10 902 686	10 084 268	8 371 977	8 238 432	6 735 719
Sommes versées en avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales...)	4 956 811	5 155 697	3 782 321	3 544 390	3 067 203

SIÈGE SOCIAL | EUROPE - MIDDLE-EAST - AFRICA

Evolis - 14 avenue de la Fontaine - ZI Angers-Beaucouzé
49070 Beaucouzé - France

T +33 (0) 241 367 606 - F +33 (0) 241 367 612 - info@evolis.com

US & CANADA Boston - evolisnortham@evolis.com

LATIN AMERICA - Miami - evolislatam@evolis.com

ASIA-PACIFIC - Singapore - evolisasia@evolis.com

CHINA - Shanghai - evolischina@evolis.com

JAPAN - Tokyo - evolisjapan@evolis.com

INDIA - Mumbai - evolisindia@evolis.com

www.evolis.com